

# BILAN D'ACTIVITES 2019

Assemblée Générale 2019

NaturEssonne, association départementale de protection de la nature, a pour objet l'étude et la protection des espèces menacées et des milieux naturels essonniers. Pour y répondre, des actions thématiques sont initiées et poursuivies par les différents groupes et commissions d'adhérents et de bénévoles constitués. Les opérations lourdes (inventaires et suivis écologiques, gestion de milieux...) ou complexes (mise en œuvre des Documents d'Objectifs et animation Natura 2000...) sont menées à bien avec l'appui de chargées d'études encadrées par le groupe Gestion Conservatoire.

NaturEssonne intervient aussi, en tant que relais départemental et ponctuellement, comme opérateur délégué pour Pro Natura Ile-de-France, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Ile-de-France, structure entièrement associative, lors de grosses opérations d'ampleur régionale, nationale et/ou européenne et demandant technicité et efficacité.

En 2019, l'association a poursuivi l'effort engagé vers l'information et la sensibilisation du public à la connaissance des milieux naturels du département, notamment en proposant des sorties naturalistes et en réalisant des publications sur des thèmes variés.

La réalisation de ces actions a été possible grâce notamment à des financements de l'État, du Conseil départemental de l'Essonne, de différents partenaires, et de dons privés.

## SOMMAIRE

**PAGE**

<b>A.</b>	<b>ETUDE, PROTECTION, GESTION.....</b>	<b>1</b>
a.	GROUPE CHEVÊCHE-EFFRAIE.....	1
	i. Activité Chevêche	
	ii. Activité Effraie	
b.	GROUPE ORNITHOLOGIQUE.....	1
	i. Suivis réguliers	
	ii. Participation aux comptages internationaux et nationaux	
	iii. Synthèses ornithologiques	
c.	GROUPE BOTANIQUE.....	2
d.	GROUPE GESTION CONSERVATOIRE.....	3
	i. ANIMATION NATURA 2000	
	1. SITE DES PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS.....	3
	2. SITE DES PELOUSES DE LA HAUTE VALLÉE DE LA JUINE.....	5
	ii. CARRIÈRE FULCHIRON.....	6
	1. La Lande à Sarothamne	
	2. La pelouse à Violettes des rochers	
e.	GROUPE AMPHIBIENS-REPTILES (GAR).....	7
	I. Connaissance des amphibiens et reptiles	
	II. Protection des amphibiens	
	III. Inventaires des mares en Essonne	
f.	GROUPE ENTOMOLOGIE.....	8
	I. Données climatiques	
	II. Bilan des observations	
	III. Animations	
	IV. Projets pour 2020	
g.	GROUPE ETUDES & PROTECTION.....	8
	I. Étude de répartition de l'Étoile d'eau	
	II. Cartographie des cours d'eau	
	III. Suivi ornithologique sur le parc éolien d'Angerville	
	IV. Cirque de l'Essonne	
	V. Golf de Saint Aubin	
	VI. Comptage des Cerfs au brame	
	VII. Participation au projet d'un observatoire ornithologique au bord de l'Étang vieux de Saclay	
	VIII. Relations avec les syndicats intercommunaux	
	IX. Relations avec les Parcs Naturels Régionaux	
<b>B.</b>	<b>COLLOQUES, FORUMS ET REUNIONS.....</b>	<b>11</b>
<b>C.</b>	<b>ANIMATION, INFORMATION, COMMUNICATION.....</b>	<b>11</b>
	a. Publications	
	b. Interventions extérieures	
	c. Participation aux salons/manifestations	
	d. Sorties de découverte	
	e. Journée Porte ouverte	
	f. Réunions en salle	
<b>D.</b>	<b>REPRESENTATION AU SEIN D'INSTANCES OFFICIELLES.....</b>	<b>12</b>
<b>E.</b>	<b>CETTIA.....</b>	<b>12</b>
<b>F.</b>	<b>FONCTIONNEMENT INTERNE.....</b>	<b>12</b>
	i. Adhérents	
	ii. Salariées	
	iii. Service civique volontaire	
	iv. Stagiaires	
	v. Administration	
	vi. Informatique et internet	
	<b>ANNEXE : LISTE DES RHOPALOCERES OBSERVÉS EN ESSONNE EN 2019.....</b>	<b>14</b>

## A. ETUDE, PROTECTION, GESTION

### a. GROUPE CHEVECHE-EFFRAIE

Le groupe a pour objectif essentiel de favoriser le maintien en Essonne des populations de chouettes Chevêches et Effraies. Celles-ci sont menacées en raison :

- de la disparition progressive de leurs habitats, cavités naturelles dans les vieux arbres fruitiers et bâtiments des fermes anciennes, fermeture des clochers.
- de la réduction de leurs terrains de chasse par extension des zones bâties et modification des pratiques agricoles
- d'agressions liées au monde moderne : circulation automobile, pesticides (dont la Bromadiolone) et insecticides qui réduisent les quantités de proies et les contaminent, en affectant notamment leur fertilité.

L'action du groupe comporte deux volets essentiels :

- la fabrication, la mise en place, l'entretien et la surveillance des nichoirs "Chevêche" et "Effraie".
- la surveillance des nichées de Chevêches et, en cas de besoin, l'aide par apport de nourriture ou mise en pension des jeunes en difficulté.

Le groupe cherche aussi à acquérir un maximum d'information sur les populations par :

- le baguage des Chevêches au nichoir, jeunes avant l'envol ou nouvelles venues ;
- la prospection des populations par écoute ou repasse (émission du chant pour susciter une réponse).

#### 1. Activité Chevêche

Notre parc comporte 151 nichoirs installés sur 84 sites. Son entretien est assuré par dix bénévoles qui effectuent les contrôles en cours d'année, le nettoyage en hiver pour les rendre accueillants et le remplacement des nichoirs hors d'usage. En effet une partie importante de notre parc est ancienne et en mauvais état. Nous avons dû remplacer les plus abîmés, la fabrication étant assurée par l'IME d'Auxerre, grâce au financement du CD 91 et de la Fondation Nature & découvertes.

Le baguage, activité qui s'inscrit dans le cadre d'un programme d'étude du Muséum, nous permet d'évaluer l'évolution de nos populations, de suivre la dispersion des jeunes et éventuellement de détecter la venue d'un oiseau extérieur. Notre association bague les jeunes qui naissent dans nos nichoirs et les adultes qui viennent les fréquenter. Cette opération s'est effectuée cette année encore avec le concours de bagueurs du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse qui ont formé deux bagueurs parmi nos bénévoles et ont ainsi permis leur agrément par le Muséum.

Le bilan de la reproduction est, cette année encore, décevant avec seulement 13 pontes. Deux éléments favorables sont à noter : pas de ponte stérile et 2 familles nombreuses (une de 5 et une de 4 jusqu'à l'envol). Deux événements fâcheux : une nichée perdue (l'arbre supportant le nichoir ayant été abattu et la ponte de remplacement ayant été infructueuse) et une nichée disparue, probablement prédation par une fouine. Onze sites reproducteurs donc, ayant abouti à 29 bagues posées et un envol probable de 3 avant baguage ce qui conduit à un bilan de 32 envols, bilan très bas.

#### 2. Activité Effraie

Notre parc comporte 43 nichoirs opérationnels, leur contrôle ayant cette année encore fait l'objet d'un effort particulier avec 33 visites ayant permis de constater la fréquentation de 11 nichoirs. L'opération est en effet compliquée car elle doit se faire hors période de nidification, nécessite des contacts avec les services techniques des mairies, et requiert l'intervention d'une équipe de deux bénévoles sportifs, les nichoirs étant pour l'essentiel placés en haut des clochers.

Le suivi de la reproduction est toujours délicat car nous évitons d'ouvrir les nichoirs en période de couvain ou de présence de jeunes. Nous avons validé 2 reproductions certaines et 5 probables.

Par ailleurs nous sommes toujours confrontés aux mêmes difficultés : nichoirs inaccessibles aux effraies car grillagés lors de la fermeture des clochers pour éviter l'intrusion de pigeons, morts d'effraies piégées après être rentrées dans un clocher grillagé et ne sachant plus en sortir, et cette année mort d'une effraie dans l'église le nichoir ayant été ouvert.

## b. GROUPE ORNITHOLOGIQUE

Ce groupe a été créé en 2001, avec en vue, plusieurs objectifs :

- Préciser le statut d'espèces en Essonne (oiseaux d'eau, de plaine, de forêt, etc.) en réalisant des suivis réguliers sur différents sites du département mais aussi des relevés ponctuels à l'occasion d'aménagement,
- Participer au suivi du Grand Cormoran en hiver,
- Participer aux actions nationales (Grand Cormoran, Blongios nain) ou internationales (comptage Wetlands)
- Initier et sensibiliser le public en organisant des sorties de découverte ornithologique.
- Partager les informations du Département en créant une synthèse annuelle.

### 1. Suivis réguliers

#### 1. Avifaune générale

Des sites essonnais sont suivis régulièrement pour étudier le statut de l'avifaune dans le département. Les principaux sites suivis sont les bassins de retenue de l'Orge : Trévoix, Petit Paris, Carouge ; le bassin de Saulx-les-Chartreux ; le Marais d'Itteville sur la Juine ; les marais de la basse vallée de l'Essonne (Misery et Fontenay) ; le marais de Dourdan ; les étangs de Grigny-Viry ; les étangs de Saclay ; des zones forestières (Dourdan, Sénart...).

#### 2. Blongios nain

Le Blongios nain est le plus petit héron d'Europe. Il se reproduit en Europe, en Afrique, en Asie, en Nouvelle-Guinée, en Nouvelle-Zélande et en Australie.

En provenance des marais de l'Afrique tropicale et méridionale entre le Cap et le Sahara, le Blongios apparaît en Essonne à partir de la fin avril. Il est classé en France dans la liste rouge des espèces en danger.

Il est suivi par NaturEssonne depuis 1997.

En 2019 : le suivi a été effectué de la mi-avril à la fin septembre sur les sites essonnais que l'espèce fréquente habituellement. 25 observateurs bénévoles de NaturEssonne ont fait un suivi régulier de ces sites à différentes heures de la journée et au crépuscule.

Les lieux où le Blongios a niché les années précédentes sont suivis par des observateurs volontaires de façon régulière c'est-à-dire au moins 3 fois par mois. Cela consiste à se rendre sur place et à rester en observation une heure ou plus pour tenter de repérer l'oiseau, puis poursuivre et déterminer la présence d'un couple, écouter le mâle chanter, tenter de déterminer le lieu de la nidification, suivre l'évolution des poussins jusqu'à leur envol. Un ponctuel n'a pas pu être formalisé cette année pour des raisons de disponibilité. Mais parfois des observations croisées ont pu être réalisées sur le site de nidification du Blongios. Les observations : Elles ont débuté à la mi-avril et, l'association ayant obtenu une prolongation d'accès aux sites des ENS, elles se sont poursuivies jusqu'au 30 septembre 2019.

#### a. Étangs de Saclay

Un Blongios mâle sera aperçu plusieurs fois sans pour autant détecter la présence d'une femelle. Cependant un juvénile sera aperçu à la mi-août par un observateur extérieur habitué des lieux.

### b. Marais des Basses Vallées de l'Essonne et de la Juine

- **Le marais d'Itteville** (observatoires des Fauvettes, de l'Avau et du Blongios) :

Ce marais était jadis un site privilégié pour la nidification du Blongios nain. Les Blongios avaient déserté ce site à cause de la mauvaise qualité de l'eau due à la présence d'une station d'épuration. Aujourd'hui cette station a disparu et la qualité de l'eau semble s'être améliorée. Comme nous constatons quelquefois des variations importantes et rapides des niveaux de l'eau nous avons interrogé le CENS 91 qui nous a donné les explications résumées ci-dessous :

"Dans le cadre de l'amélioration de la fonctionnalité des cours d'eau et le rétablissement des continuités écologiques, c'est le Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Juine et de ses affluents (SIARJA) qui enlève ou abaisse progressivement les ouvrages hydrauliques sur la rivière. Ce retour à un fonctionnement plus écologique du cours d'eau peut avoir un impact sur les zones humides traversées. Un certain temps est nécessaire pour que les niveaux d'eau se rétablissent. Cette année la sécheresse n'a pas facilité les choses".

• **Le marais de Fontenay-le-Vicomte** (Observatoires des Pointes et du Levant) :

Le marais de Fontenay-le-Vicomte est l'un des deux sites essonniers, avec Saclay, qui accueille chaque année le Blongios nain. Il est assez souvent vu dans les roselières ou traversant l'étang aux Pointes depuis l'observatoire ouvert au public.

L'observatoire du Levant, non ouvert au public, donne une autre vue de l'étang aux Pointes et permet de compléter les observations dans cette zone. Cette année le couple de Balbuzards pêcheurs a niché sur l'aire en face de l'observatoire. Ce nid avait été longtemps abandonné. Il semble que le couple ait déserté le nid de l'étang de la Réserve suite à un dérangement par les milans noirs qui ont établi deux nids à cet endroit. L'observatoire Delamain, autre observatoire non ouvert au public, est en cours de réhabilitation. Cette année aucun Blongios ne sera aperçu sur les sites de Fontenay le Vicomte malgré de nombreuses séances d'observations.

• **Le marais de Misery :**

Ce site, propriété du Conseil départemental de l'Essonne depuis 1995, est composé de nombreux étangs et de roselières favorables à la nidification du Blongios nain. Les observations peuvent être faites depuis l'observatoire des Gravelles, ouvert au public le mercredi et le week-end, ou depuis les observatoires de la Roselière et de la Tour accessibles seulement avec les clés aimablement prêtées par le Conseil départemental.

Une première observation du Blongios nain mâle au bec bien rouge a été faite les 26 et 28/05. Le 18/07, un couple sera aperçu depuis l'observatoire des Gravelles.

Finalement 3 juvéniles de Blongios seront aperçus par plusieurs bénévoles depuis l'observatoire des Gravelles.

Les participants au suivi auront le plaisir d'observer les juvéniles jusqu'au début août. Ensuite il n'y aura plus d'observations signalées, les Blongios étant probablement repartis vers leurs quartiers Africains.

**c. Résultats 2019**

Cette année encore nous notons la quasi absence du Blongios nain sur les sites suivis par NaturEssonne. Sa reproduction s'est concentrée sur le site de Misery.

Nous sommes un peu étonnés de cette absence sur des sites pourtant attractifs dans les marais essonniers. Néanmoins, nous aurons eu le plaisir de constater la présence de 1 juvénile à Saclay ainsi que 3 à Misery. Par ailleurs jusqu'à la fin septembre nous aurons le plaisir de faire de nombreuses observations quelquefois inattendues. Chevaliers aboyeurs, Échasses blanches, Aigrettes Garzette, Grues cendrées et bien d'autres comme le Balbuzard pêcheur, les Milans noirs ayant niché, la Bondrée apivore et les faucons hobereaux chassant les libellules.

**3. Œdicnème criard**

Ce suivi est réalisé en collaboration avec le groupe Gestion Conservatoire dans le cadre de l'action "Sauvegarde de l'Œdicnème en Essonne", qui comprend trois volets : connaissance, communication et conservation.

L'Œdicnème criard, migrateur observable en Essonne de mars à octobre, est un oiseau de milieu sec qui peut utiliser les zones de cultures non couvertes, jachères, friches rases et tout autre terrain de végétation rase et peu dense. Cette espèce subit un déclin, en partie dû au développement des cultures intensives.

Une petite population nicheuse subsiste encore dans le sud de l'Essonne, ce qui a conduit l'association à entreprendre un suivi sur plusieurs années afin de réaliser un inventaire des zones fréquentées par l'espèce et de préciser le statut de cet oiseau, en particulier.

**Pour l'année 2019 :**

Les mesures mises en place dans le cadre du programme PRAIRIE ont cessé depuis cinq ans. Des prospections sont toutefois poursuivies dans le secteur du Sud-Essonne et une réunion de préparation du suivi de l'œdicnème a été réalisée au mois de mars. Deux journées de prospection collective ont été organisées au mois de mai 2019 ainsi que deux soirées de comptage ponctuel dans le cadre du suivi des rassemblements postnuptiaux entre septembre et octobre. À cela s'ajoutent toutes les prospections individuelles réalisées par les adhérents entre les mois de mars et octobre. Ces sorties permettent aux adhérents de l'association de contribuer au suivi de l'œdicnème criard et pour certains de pouvoir découvrir ce limicole si particulier.

Le dernier comptage postnuptial a fait état de 2 rassemblements d'une trentaine d'individus chacun plus deux ou trois groupes d'une dizaine d'individus.

**2. Participation aux comptages internationaux et nationaux**

**1. Wetlands**

Le Wetlands est un comptage international des oiseaux d'eau qui a lieu en France, depuis la fin des années 60, au milieu du mois de janvier. Il est coordonné au niveau national comme au niveau régional par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). NaturEssonne y participe depuis janvier 1998.

En 2019, ce comptage s'est déroulé du 11 au 13 janvier : 30 ornithologues y ont participé (de NaturEssonne, du CENS 91 et du Syndicat de l'Orge). Plus de 40 zones humides du département ont été prospectées.

Ont été recensés, entre autres : 1918 Foulques macroules, 2046 Canards colverts, 778 Bernaches du Canada, 366 Canards chipeaux, 196 Cygnes tuberculés, 179 Sarcelles d'hiver, 179 grèbes huppés, 175 Fuligules milouins, 148 Hérons cendrés et 123 Fuligules morillons.

À noter également l'observation de : 19 Canards siffleurs, 19 Grandes Aigrettes, 16 Tadornes de Belon, 2 Aigrettes garzettes, 1 Canard pilet

**2. Suivi des dortoirs hivernaux des Grands Cormorans**

Le Grand Cormoran est une espèce protégée, quoique, ces dernières années, on ait assisté à des tirs hivernaux sur ces oiseaux car les pêcheurs, surtout les professionnels qui élèvent des poissons dans des bassins ou dans des étangs et bien sûr aussi les pêcheurs amateurs, font pression sur les Préfets car ils estiment que la population de Grand Cormoran est trop importante l'hiver et met en danger les réserves de poisson.

Le Grand Cormoran est nicheur en France et depuis quelques années en Essonne, mais les plus grandes colonies de nidification sont situées dans les pays du Nord de l'Europe, au Danemark et aux Pays-Bas. Ces grandes populations descendent dans le Sud l'hiver pour échapper au froid et aux étangs gelés qui les privent de nourriture. Ils se rassemblent en dortoirs pour passer la nuit, perchés dans les arbres.

Depuis 2005 NaturEssonne fait un suivi de ces dortoirs en Essonne afin de fournir à l'administration des données objectives et tenter de s'opposer aux décisions préfectorales de tir sur ces oiseaux qui seraient injustifiées. Ce suivi se déroule en milieu de mois, en soirée, entre le mois de novembre et le mois de février.

En 2018-2019 22 ornithologues ont participé à ce comptage sur 8 dortoirs connus en Essonne. Le plus grand nombre d'oiseaux a été compté en novembre (arrivée des hivernants) et décembre 2018 (hivernants résidents), 1117 et 952 individus présents respectivement, soit une augmentation de 14% par rapport au nombre d'oiseaux de la saison précédente. Il a été observé depuis 2005 une stagnation du nombre d'oiseaux hivernants suivi d'un lent déclin sur les années 2009-2014. Suite à ces résultats, notre département s'est trouvé exempté de tirs de régulation pendant 3 années selon un décret du ministère paru à l'été 2016 (seulement 3 départements échappent à ces tirs). Cette nouvelle nous encourage à poursuivre cette action qui par ailleurs, en nous obligeant à visiter des sites en plein hiver, nous permet aussi parfois de faire de belles observations sur des hivernants occasionnels...

**3. Synthèses ornithologiques**

Aucune synthèse n'a été rédigée en 2019

**c. GROUPE BOTANIQUE**

Comme les années précédentes, les activités du groupe botanique se sont réparties entre présentations en salle pendant l'hiver et sorties sur le terrain aux autres saisons.

Le 26 janvier, Alain Fontaine présente quelques résultats de ses prospections illustrant l'évolution de la flore sur les pelouses calcaires après le passage d'une parcelle en jachère. De nombreux facteurs influent sur cette évolution : type de sol, environnement, travail de l'exploitant ou d'associations, climat, ... Certaines espèces apparaissent ou progressent, d'autres disparaissent ou régressent. Les plantes patrimoniales, comme les orchidées, sont particulièrement mises en évidence.

Lorsque les parcelles deviennent des friches, généralement des espèces ligneuses s'installent, et elles exercent à leur tour une influence, favorable ou défavorable, sur d'autres espèces.

Le 23 février, Alain Fontaine nous fait profiter de ses meilleurs clichés sur les richesses floristiques du Gâtinais. Il illustre ainsi la présence des nombreuses espèces caractéristiques des différents milieux de cette région.

Le 6 avril, sous la conduite de Françoise Le Berre, un petit groupe est parti observer la végétation de début de printemps en fond de vallée autour de Boigneville, notamment à la recherche de l'Asaret d'Europe (*Asarum europaeum*), espèce déterminante ZNIEFF. Cette espèce n'a pas été

repérée, mais de nombreuses autres espèces, notamment des fougères, ont pu être observées.

Le 1er juin, Françoise Le Berre nous a entraînés sur la platière de Bellevue, à Moigny sur École. Nous avons pu croiser la végétation des pentes à partir de la ville, puis la végétation de la platière proprement dite, où le Silène visqueux (espèce protégée régionale) étale ses fleurs roses. Dans les trous d'eau, quelques espèces animales et végétales profitent de l'eau restante avant leur assèchement.

Le 22 juin, Georges Fouilleux a conduit un petit groupe du côté de Breux-Jouy, permettant de reconnaître de nombreuses espèces herbacées classiques de bordure de chemin, en plein développement à cette période

Le 21 septembre, sous la conduite de Georges Fouilleux, un petit groupe a suivi les sentiers de la forêt de Cheptainville. Il s'agit d'une chênaie représentative de la végétation régionale, située au sommet d'une butte calcaire, et propriété du Conseil Régional. Cela a permis de reconnaître les différentes essences d'arbres et d'arbustes, sur la base des feuilles, des bourgeons, de l'écorce, du port, et cela à différents stades de développement.

#### d. GROUPE GESTION CONSERVATOIRE

Depuis 1996, NaturEssonne a progressivement développé une nouvelle activité, appelée "Gestion conservatoire", qui a comme particularités, d'une part, la réalisation d'opérations lourdes (étude, suivi écologique, gestion de milieux...) ou complexes (mise en œuvre du LIFE, de DOCOB...), demandant compétences et disponibilité, et d'autre part, la gestion administrative, technique et financière de ces opérations et des Chargé(e)s de Missions recruté(e)s pour les mener.

L'objet du groupe "Gestion Conservatoire" vise donc à :

- développer cette activité au sein de NaturEssonne et organiser le suivi technique et financier de cette activité ;
- assurer la gestion administrative et financière des Chargé(e)s de Missions ;
- se compléter avec les missions d'étude et de protection des autres groupes de l'association.

Schématiquement, l'activité se décline en :

- Missions : définies et programmées au préalable, elles bénéficient généralement de financement ;

- Interventions : menées en terme de prospective et de représentation, elles visent à positionner NaturEssonne sur des sujets ou sur des missions futurs ;

- Actions : en général imprévues, elles visent à réagir en fonction de l'actualité, suivant les missions et les interventions de l'activité Gestion conservatoire, et si besoin suivant l'objet de NaturEssonne ;

- Formations : destinées à s'informer ou à se former, suivant des besoins ou des objectifs, sur la gestion conservatoire actuelle ou future.

#### 1. ANIMATION NATURA 2000

Depuis 2002, NaturEssonne a assuré dans ce cadre : le suivi des procédures de transmission des nouveaux sites, le suivi de leur gestion - actualisation des Documents d'Objetifs (DOCOB), mise en œuvre de la gestion, animation des sites.

Deux sites mobilisent particulièrement NaturEssonne qui, après avoir été missionnée par l'État comme structure animatrice depuis la désignation officielle de ces sites, a dû pour la seconde fois répondre à un appel d'offres en 2019. Après une "interruption administrative et financière" de 4 mois, l'association ayant à nouveau été désignée comme structure animatrice par les 2 Comités de Pilotage, a poursuivi en 2019 la mise en place des actions prévues dans le cadre des documents d'objectifs.

#### 1. SITE DES PELOUSES CALCAIRES DU GÂTINAIS

##### a. gestion des habitats et des espèces

##### i. animation des contrats Natura 2000

En 2019, trois précédents contrats étaient encore en cours :

- contrat n°7 : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts, aux Grandes Friches sur 2,11 ha,
- contrat n°8 : Fauche et broyage d'entretien de pelouses réouvertes sur 11,1 ha,
- contrat n°9 : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts, à la Haye Thibaut sur 1,14 ha (faisant réellement partie du périmètre du site Natura 2000).

#### ii. Chantiers d'entretien et/ou de restauration

Un chantier nature a été réalisé avec le lycée FENELON Vaujours (93) le 13 novembre 2019 sur le secteur de la Haie Thibaud. Des actions de coupe de ligneux et d'abattage ont pu être réalisées sur une parcelle appartenant à Pro Natura Île-de-France. Neuf chantiers bénévoles ont été organisés en 2019. Ces chantiers nature permettent de réaliser des actions de gestion manuelles complémentaires aux actions mises en œuvre dans le cadre des contrats Natura 2000. Ces chantiers représentent 5 322 kilomètres parcourus en 2019 par les bénévoles et 464 heures de présence. De plus, un chantier nature a été organisé par le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental de l'Essonne le 23 février 2019 sur le secteur de la Petite Vallée (ENS des Buys).

#### b. suivis et inventaires scientifiques

##### i. évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Le protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats a été rédigé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), en collaboration avec la DRIEE et les animatrices de trois sites Natura 2000 (« pelouses calcaires du Gâtinais », « Haute Vallée de la Juine » et « Haute Vallée de l'Essonne »). Ce protocole est alors commun aux trois sites Natura 2000 de pelouses calcaires. Il vise à évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. C'est un outil qui permettra de suivre l'évolution des sites et d'y appliquer la gestion adaptée.

Un transect d'évaluation de l'état de conservation a été mis en place sur le secteur de la Petite Vallée à Puiset-le-Marais (Espace Naturel Sensible des Buys) le 17 juin 2019 avec les agents du Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental de l'Essonne à qui appartient la parcelle. Gérée par fauche et pâturage, la pelouse a reçu une note finale de 70/100, ce qui indique un état de conservation altéré : en effet elle présente des habitats d'ourlets, stade de végétation plus avancé que les pelouses (végétation plus dense), quelques ligneux et des espèces rudérales c'est-à-dire plutôt typiques des décombres, friches, et talus de gravats.

#### ii. suivi des reptiles

En France, toutes les espèces de reptiles sont protégées.

Depuis 2014, un suivi des reptiles est mis en place sur le site en utilisant le protocole POP reptiles. Cela consiste à installer des plaques reptiles tous les 50 mètres le long d'une ligne imaginaire appelée transect. Un minimum de six passages par transect est recommandé d'avril à octobre. Les passages sont concentrés sur une période de un à deux mois du pic d'activité (généralement printemps ou automne, à adapter selon les secteurs). Les visites sont espacées de deux jours au minimum. Depuis 2018, cinq transects sont installés sur le site Natura 2000. En 2019, un sixième a été installé sur le secteur des Rochettes. Quatre espèces de reptiles ont été observées en 2019 : l'Orvet fragile, la Coronelle lisse, le Lézard à deux raies et le Lézard des murailles.

#### iii. suivis et inventaires des Lépidoptères

Les papillons de jours (rhopalocères, zygènes et hétérocères diurnes) sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet et al. 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les populations de papillons prairiaux ont régressé de 40 % depuis les années 1990 en Europe (OPIE, 2018). Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, l'effondrement des populations d'insectes pourrait avoir un effet similaire, par cascade, sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman et al., 2017).

Les inventaires des papillons de jour sont donc d'autant plus importants à mener. De plus, ils permettent d'améliorer les connaissances du site.

Des inventaires libres ont été menés en 2019.

- 42 espèces de rhopalocères ont été contactées sur le site dont 10 sont menacées dans la région, ainsi que plusieurs protégées au niveau régional : le Mercure (*Arethusana arethusana*), la Petite Violette (*Boloria dia*), le Flambé (*Iphiclides podalirius*), la Mélitée du Plantain (*Melitaea cinxia*), la Grande Tortue (*Nymphalis polychloros*).
- 22 espèces d'hétérocères diurnes ont été contactées sur le site dont une espèce protégée au niveau régional : la Zygène de la Petite Coronille.

#### iv. inventaires des orthoptères

Tout comme les papillons de jour, les orthoptères sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet et al. 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les orthoptères figurent parmi les groupes d'insectes les plus menacés à échelle européenne (Hochkirch et al., 2016). La dégradation de leurs populations pourrait avoir un effet similaire sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman et al., 2017).

Les inventaires des orthoptères sont donc d'autant plus importants à mener. De plus, ils permettent d'améliorer les connaissances du site. Des inventaires libres ont été menés en 2019 : 26 espèces d'orthoptères ont été contactées sur le site dont plusieurs espèces protégées au niveau régional : le Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*), Oedipode turquoise (*Oedipoda caerulea*) et le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*).

#### v. inventaires floristiques

Alain Fontaine, botaniste bénévole à NaturEssonne, réalise des inventaires de la flore sur plusieurs secteurs du site Natura 2000 depuis de nombreuses années. En 2019, il a réalisé plusieurs inventaires sur les secteurs des Rochettes, les Grandes Fiches et la Haie Thibaud.

Les inventaires réalisés par Alain Fontaine représentent environ 50 heures de travail par an. Réalisés plusieurs fois par an en suivant la même méthode, ils permettent de suivre l'évolution de la flore en fonction des actions de gestion. Ils permettent d'inventorier à la fois les espèces patrimoniales et d'identifier celles qui sont dominantes depuis le début du pâturage.

Par exemple, sur le secteur des Grandes Fiches sur la zone pâturée depuis 2015, le pâturage mis en place ces dernières années aurait eu un effet dynamisant sur le Brachypode rupestre (*Brachypodium rupestre*) et un effet négatif sur le Brome érigé (*Bromus erectus*) ou l'Hippocrépis fer à cheval (*Hippocrepis comosa*). Sur la zone pâturée depuis 2015, 22 espèces patrimoniales ont été contactées.

148 espèces végétales ont été contactées sur le site Natura 2000 grâce aux observateurs visitant le site.

#### vi. Inventaires tous taxons

Des inventaires ponctuels sont réalisés lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- d'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- de pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB.

Toutes les données faune et flore sont entrées dans la base de données Cettia Île-de-France.

Parmi les observations, on peut noter :

- la Mante religieuse (*Mantis religiosa*) avec 6 individus observés. C'est une espèce protégée en Île-de-France et assez rare
- l'Ascalaphe ambré avec 6 individus (*Libelloides longicornis*) observés. Il s'agit d'une espèce très rare en Île-de-France
- la Cigale des montagnes (*Cicadetta montana*) avec 4 individus observés. C'est une espèce protégée en Île-de-France, rare et déterminante ZNIEFF
- le Méloé violacé (*Meloe violaceus*), assez rare, avec un individu observé.

#### c. information, communication, sensibilisation

##### i. communication internet

En 2019 différents moyens de communication ont été mis en place :

- Le site Natura 2000 est présenté sur le site internet de la DRIEE et mis à jour régulièrement,
- Des publications régulières sont effectuées sur la page Facebook de NaturEssonne
- Les activités proposées (chantiers nature, animations, etc.) sont diffusées sur la page Facebook de NaturEssonne, sur le site de l'Agence Régionale pour la Biodiversité d'Île-de-France (ARB IdF) ainsi que sur le site J'agis pour la nature.
- Un article a été rédigé pour la lettre n°25 de Pro Natura Île-de-France sur le bilan des chantiers nature depuis 20 ans (Pro Natura Île-de-France, 2019).

#### ii. les partenaires potentiels

L'animatrice a contacté le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français sur le sujet de la légalité des barbelés suite à une demande.

Un rendez-vous a eu lieu avec le maire de Gironville-sur-Essonne le 12 novembre sur une parcelle communale (parcelle B 2 sur le secteur de la Vallée aux morts) pour envisager une convention de gestion. Celle-ci a été signée et est valable 5 ans.

Un rendez-vous a eu lieu avec le maire de Champmotteux le 12 décembre sur des parcelles communales (parcelles Y 282,283 et 276 sur le secteur de la Haie Thibaud) pour envisager une convention de gestion. Celle-ci a été signée et est valable 5 ans.

Des partenariats ont été recherchés pour trouver des solutions d'extraction et de valorisation des produits de coupe entreposés après chaque chantier nature. Dans ce cadre, un rendez-vous a eu lieu le 22 novembre avec l'entreprise Compost en Gâtinais.

#### iii. organisation de réunions ou de manifestations

Le 18 mai, l'animatrice a participé à l'inauguration du sentier pédagogique de l'ENS des Buys à Puiset-le-Marais. Cet événement était organisé par le Conseil départemental de l'Essonne.

Le 21 mai, une sortie a été organisée pour les bénévoles ayant participé aux chantiers nature de l'hiver précédent afin de visiter à la belle saison les zones qui avaient été gérées.

Le 16 juin, une sortie a été organisée par une bénévole adhérente de l'association sur le secteur de la Petite Vallée (ENS des Buys) à Puiset-le-Marais.

Le 20 septembre, une visite sur le terrain a été organisée pour présenter les zones pressenties pour les chantiers nature de l'hiver.

#### iv. communication / animations auprès des scolaires

Le 14 juin, une sortie sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais a été organisée sur le secteur de la Haie Thibaud pour les étudiants de Seconde de l'établissement l'EA TECOMAH afin de leur présenter les enjeux écologiques du site et leur montrer ses richesses écologiques. Les élèves ont pu s'initier à la réalisation de suivis et d'inventaires des rhopalocères et orthoptères.

Lors des chantiers nature avec les organismes de formation, une partie du temps est compté comme de l'animation pédagogique : le site Natura 2000, ses enjeux de conservation et les consignes de chantier sont présentés en début de journée.

#### v. participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

L'animatrice a participé aux diverses réunions sur le territoire et au réseau Natura 2000 dont la 8ème journée d'échange régionale Natura 2000, organisée par la DRIEE le 5 novembre et le COPIL des marais de l'Essonne du 5 décembre.

#### d. Veille à la cohérence des politiques publiques

L'animatrice a établi une demande de modification de périmètre des Espaces Boisés Classés (EBC) sur le PLU de Gironville-sur-Essonne et Valpuseaux, en accord avec le DocOb. Plusieurs pelouses déjà ouvertes avaient été classées en EBC. La réglementation des EBC permet de protéger et conserver la vocation forestière de la parcelle. Or sur les pelouses calcaires, bien qu'une mosaïque d'habitats soit conservée, la gestion mise en œuvre privilégie les milieux ouverts afin d'entretenir et restaurer les pelouses calcaires, habitat d'intérêt communautaire.

La mairie de Gironville-sur-Essonne a pris en compte les demandes mais pas Valpuseaux.

Du temps a été consacré au suivi de la gestion mise en œuvre sur l'ENS des Buys sur le pâturage et la relecture des panneaux installés en 2019. Sur ce secteur, du pâturage avait eu lieu en 2018 après une coupe forestière en 2017. En 2019, il n'y a pas eu de pâturage mais un chantier nature a été organisé pour entretenir la zone.

## e. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

### 1. Organisation de la gouvernance du site

#### i. Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

La dernière réunion du comité de pilotage s'est déroulée le 29 mai 2018. Un bilan des actions menées en 2017 a été établi et les perspectives pour l'année 2018 ont été présentées.

Lors de ce COPIL, les modifications suivantes ont été proposées et validées :

- l'intégration du protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire
- l'ajout d'un encart contact sur le bulletin d'adhésion à la charte Natura 2000 afin de pouvoir contacter le propriétaire signataire.

Le prochain COPIL est prévu en 2020. Le bilan de l'animation de la période tri-annuelle sera présenté (2016-2018) ainsi que les perspectives d'animation. De plus, le cahier des charges avec ENEDIS, gestionnaire d'une double ligne à haute tension présente sur le site Natura 2000, a été réalisé et sera présenté.

#### ii. Compléments ou mise à jour du DOCOB

L'intégration du travail du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) (actualisation de la cartographie des habitats et état de conservation) au DocOb a été étudiée, notamment les fiches habitats réalisées.

La rédaction du DocOb se poursuivra avec la proposition des diagnostics socio-économique et écologique.

### iii. Réunions

Cinq réunions internes à NaturEssonne ont eu lieu en 2019. Trois rencontres ont eu lieu en 2019 avec les services de l'État.

## 2. Gestion administrative et financière

En 2019, cinq stagiaires ont été accueillis au sein de NaturEssonne sur des missions liées au site Natura 2000.

Afin de valoriser tout le travail de ses bénévoles dans le cadre des chantiers nature réalisés sur les sites Natura 2000 dont elle est animatrice (actions actuellement non prises en compte dans le marché d'animation auquel NaturEssonne a répondu), l'association a répondu à l'appel à projet du Conseil Régional intitulé "Lutter contre l'érosion de la biodiversité en Île-de-France". Le projet évalué à 51 720 € proposait de réaliser 10 chantiers nature par site Natura 2000 (20 au total), par an et sur trois ans. La moitié du montant a été demandé. Une réponse positive a été reçue le 19 décembre 2018. Le Conseil Régional accepte de soutenir les kilomètres parcourus par les membres de l'association à hauteur de 8 040 € pour l'ensemble du projet sur la période de 3 ans. Une première demande de paiement a été effectuée en 2019 pour les actions menées en 2018.

De plus en 2019, l'association a répondu à l'appel à projets du Conseil départemental de l'Essonne en proposant la valorisation du bénévolat pour la réalisation de chantiers nature. Le montant demandé est de 2 460 €. Le projet a été accepté.

## 3. Publication : rapport annuel de l'animation du site en 2019

### 2. SITE DES PELOUSES DE LA HAUTE VALLEE DE LA JUINE

#### a. Animation des contrats Natura 2000

En 2019, deux contrats Natura 2000 en milieux non-agricoles et non-forestiers sont en cours. Il s'agit de contrats de pâturage.

Le premier est localisé à Grand-Champ sur la commune de Saclas. Il a débuté en 2016. En 2019, presque 6 hectares ont été pâturés par 130 brebis pendant environ 1 mois.

Le second contrat est localisé à Champ-Brûlard sur la commune de Saclas. En 2019, le pâturage n'a pas pu se mettre en place car la pose de clôtures paraissait difficile pour l'éleveur. Un projet d'abattage de pins est prévu grâce à la convention tri-partite entre le CD91, la commune de Saclas et NaturEssonne (point abordé au § "Animation de la gestion (autres outils financiers)" ci-dessous.

#### b. Animation de la charte Natura 2000

La charte est systématiquement proposée aux propriétaires avec lesquels des contacts ont été établis. La signature d'une charte Natura 2000 avec Pro Natura Île-de-France est en cours suite aux nouvelles parcelles. La signature de cette charte est prévue en 2020.

#### c. Animation de la gestion (chantiers nature bénévoles)

En 2019, quatorze chantiers nature ont été réalisés. L'un d'entre eux s'est déroulé en partenariat avec l'ASHJA. De plus, un chantier nature s'est déroulé avec la commune de Saclas et l'assistance de 8 jeunes du programme BRISFER du SIREDOM. Enfin six chantiers "organismes de formation" ont été réalisés avec les BTS et Bachelor en Gestion et Protection de la Nature du Cours Diderot ainsi qu'avec les étudiants en Bac Pro GMNF et BTS GPN de l'EA TECOMAH. Pour la plupart des chantiers avec les élèves, les bénévoles de NaturEssonne ont été associés

#### d. Animation de la gestion (autres outils financiers)

En 2018, les propriétaires de la Ferme de l'Hôpital, sur la commune d'Abbéville-la-Rivière, le Conseil départemental de l'Essonne (CD91) et NaturEssonne ont signé une convention "agriculture et nature" qui permet au CD91 de mettre en place une gestion pastorale durant une période de 5 ans. En 2018 et 2019 le pâturage a été mis en place sur ce site.

Fort de cette expérience à la Ferme de l'Hôpital, le CD91 est revenu vers NaturEssonne pour lui proposer une convention similaire sur le site de Champ Brûlard.

En 2018 et 2019, les élus de Saclas, le CD91 et la structure animatrice se sont réunis plusieurs fois pour échanger sur un projet de convention. Ce site bénéficie déjà d'un contrat Natura 2000 de pâturage depuis 2017. L'objectif de cette convention de gestion est de pouvoir mettre en place des coupes d'arbres par le CD91 via un prestataire technique. Cette convention est en cours de signature.

## e. Suivis scientifiques et techniques

### i. Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

En vue de la future gestion sur Champ Brûlard à Saclas où il est prévu une gestion par abattage ou de la gestion en cours à la Ferme de l'Hôpital à Abbéville-la-Rivière où du pâturage est mis en place depuis 2017 par le CD91, un suivi rhopalocères a été effectué en 2019.

4 visites ont été réalisées de mai à août. Au total, 29 espèces de rhopalocères et zygènes ont été inventoriées sur les sites. 21 espèces pour chaque site.

### ii. Suivis phytosociologiques

Depuis 1991, Alain Fontaine réalise des relevés phytosociologiques sur plusieurs sous-sites. C'est-à-dire que pour chaque espèce observée il y associe un coefficient d'abondance. Pour cela, il utilise l'échelle d'abondance/dominance de Braun-Blanquet. De février à septembre, ce sont 3 secteurs sur les communes d'Abbéville-la-Rivière et de Saclas qui ont bénéficié de ses compétences a raison d'un passage par mois.

Sur Grand Champ à Saclas, Alain Fontaine réalise des relevés phytosociologiques depuis 2012. L'étude de ces résultats pourra permettre de tirer des conclusions quant à l'évolution de la végétation suite à la mise en place du pâturage. Quelques observations émergent déjà des résultats et seront présentées par Alain Fontaine à l'occasion du prochain COPIL.

Alain Fontaine fournit ses données au CBNBP pour qu'elles soient intégrées de manière automatisée à la base de données Flora. Des échanges annuels sont ensuite réalisés entre Flora et Cettia.

### iii. Suivi des Hétérocères (papillons de nuit)

Depuis 2015, un bénévole de NaturEssonne, Jean-Pierre Morizot, réalise des chasses de nuit sur plusieurs sous-sites. Pour cela, il allume une lampe à UV. Attirés par la lumière, les papillons de nuit vont venir se poser sur un drap blanc étendu au sol.

De mars à octobre, ce sont 4 secteurs : le Carrossier, Fontenette, le Coteau d'Artondu et Grand Champ qui ont bénéficié de ses compétences.

Ses données sont progressivement rentrées sur Cettia par les stagiaires ou l'animatrice du site. En 2019, il a réalisé 13 chasses de nuit.

### iv. Inventaire tous taxons

Des inventaires ponctuels sont réalisés lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- d'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- de pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB.

Les groupes d'espèces inventoriés en 2019 ont été : les rhopalocères, les hétérocères, les reptiles, les orthoptères, l'avifaune, la flore et autres groupes tels que les coléoptères, etc. Toutes les données faune et flore sont entrées dans la base de données Cettia Île-de-France.

#### f. Information, communication, sensibilisation

##### i. Communication internet

En 2019 différents moyens de communication ont été mis en place :

- Le site Natura 2000 est présenté sur le site internet de la DRIEE et mis à jour régulièrement,
- Des publications régulières sont effectuées sur la page Facebook de NaturEssonne
- Les activités proposées (chantiers nature, animations, etc.) sont diffusées sur la page Facebook de NaturEssonne, sur le site de l'Agence Régionale pour la Biodiversité d'Île-de-France (ARB IdF) ainsi que sur le site J'agis pour la nature.

##### ii. Articles

Deux articles ont été rédigés dans la lettre d'information n°74 de NaturEssonne, publiée en novembre 2019. Les deux articles ont été rédigés par l'animatrice du site pour présenter les animations qui ont été réalisées.

Le premier article concerne l'animation qui a eu lieu sur le sous-site de Champ Brûlard avec l'école élémentaire Serge Lefranc de Saclas et le second concerne l'animation mêlant yoga et découverte des pelouses calcaires sur Grand Champ, également à Saclas.

En novembre 2019, un article est paru dans la gazette de la commune de Saclas intitulée "La Vie Saclasiennne" - n°278, concernant le chantier nature qui a eu lieu le 24 octobre 2019 sur Champ-Brûlard avec les jeunes des chantiers BRISFER.

##### iii. Organisation de réunions/manifestations

Plusieurs animations ont été organisées sur le site Natura 2000 ;

###### ➤ Grand public :

- 25 mai : animation de découverte des lépidoptères sur Grand Champ à Saclas dans le cadre de la fête de la nature.
- 29 juin : animation mêlant yoga et découverte des pelouses calcaires. Animation à l'initiative de Christian Soebert.

###### ➤ Scolaire :

- Rallye nature autour de la biodiversité des pelouses calcaires sur Champ Brûlard à Saclas avec la classe de CM1 CM2 de l'école Serge Lefranc de Saclas.

L'animatrice a également participé aux diverses réunions sur le territoire et au réseau Natura 2000.

Le prochain COPIL est prévu en 2020.

##### iv. Publication : rapport annuel de l'animation du site en 2019

## 2. CARRIÈRE FULCHIRON

### 1. La lande à Sarothamne

L'arrêté préfectoral du 20/06/2003 a autorisé la S.A. FULCHIRON à exploiter en carrière une zone agricole et naturelle sur la commune de Milly-la-Forêt, située en ZNIEFF de type 1 ; des études d'impact préalables avaient révélé des enjeux écologiques sur le site et une partie de la ZNIEFF de 3,5 ha avait donc été rejetée du projet d'exploitation afin d'être préservée.

Un rapprochement s'était alors opéré entre la S.A. FULCHIRON et NaturEssonne, la S.A. FULCHIRON souhaitant charger NaturEssonne de la gestion conservatoire du site naturel de 3,5 ha, dénommé "La lande à Sarothamne". NaturEssonne avait donc réalisé un premier plan de gestion sur le site en 2005.

Ce plan de gestion arrivé à terme, un nouveau protocole opératoire a été convenu avec la S.A Fulchiron en avril 2012 afin d'établir un second plan de gestion quinquennal pour ce site, sur la période 2013-2017.

Un troisième plan de gestion a été rédigé pour la période 2018-2022.

#### a. actions réalisées en 2019 dans le cadre du plan de gestion

##### Par NaturEssonne

- Inventaire des espèces végétales patrimoniales et remarquables
- Suivi des populations de rhopalocères
- Inventaires entomologiques
- Inventaires herpétologiques
- Inventaires ornithologiques
- Suivi photographique
- Suivi administratif
- Proposition de mettre en place du pâturage
- Suivi des actions de gestion réalisées par le prestataire EVPM (Espaces Verts Paysages Maçonnerie)

##### Par EVPM : actions de gestion

- Débroussaillage et coupe de ligneux sur la lande à Genêts au sud-est du site, le pourtour du bosquet d'Épine noire à l'est, les chemins et le boisement

La lande à Genêts a été restaurée avec de la coupe de ligneux et de l'abattage. De nombreux Genêts morts ont été retirés. La lande était dépréssante car trop embroussaillée par les ronces. La plantation d'une haie de protection le long de cet habitat pour le protéger des projections de poussière liées à l'activité de la carrière est maintenant indispensable au renouvellement et au maintien de cet habitat. Elle est prévue pour 2021.

#### b. Publications : rapport annuel 2019

### 2. La pelouse à Violettes des rochers

#### a. Historique

Par arrêté préfectoral du 2 décembre 2008, FULCHIRON INDUSTRIELLE a reçu l'autorisation d'exploiter une carrière sur la commune de Maisse, au lieu-dit "La Plaine de Saint-Éloi". L'article III-7 de cet arrêté mentionne que la zone sur laquelle des Violettes des rochers (*Viola rupestris*) sont présentes, devra être balisée et préservée. En effet, cette espèce est protégée au niveau régional.

Pour conserver cette zone, FULCHIRON INDUSTRIELLE a fait appel à l'association NaturEssonne. Cette association mettant déjà en œuvre depuis 2005 l'expertise et la gestion d'un autre secteur à enjeux écologiques appartenant au carrier (Lande à Sarothamne), a répondu positivement à cette demande.

Le site des pelouses à Violettes des rochers a une surface de 1000 m<sup>2</sup>. Cinq habitats sont présents sur le site, chacun d'eux correspondant à une zone spécifique du site. Deux sont patrimoniaux et peuvent être qualifiés d'"habitats naturels typiques", c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en mosaïque (mélange) avec d'autres groupements végétaux, ni dégradés de façon importante :

- les pelouses calcaires subatlantiques très sèches
  - les pelouses calcaires subatlantiques semi-arides
- Il s'agit de pelouses secondaires à évolution lente. Les pelouses secondaires sont pour la plupart issues de déforestation et sur sol pauvre superficiel.

Deux autres habitats ne sont pas typiques puisque "en mélange" :

- mosaïque entre pelouses calcaires subatlantiques semi-arides et Fruticées. Cet habitat correspond à une évolution de la pelouse semi-aride qui amorce une ourléification suivant la dynamique naturelle de végétation
- mosaïque entre du pré-bois de chêne pubescent et une Chênaie-Charmaie de plateau

Le dernier habitat a été identifié comme étant des friches calcaires anthropisées.

#### b. Actions en 2019

##### Par NaturEssonne

- Inventaire des espèces végétales patrimoniales et remarquables
- Suivi phytoécologique
- Inventaire herpétologique
- Inventaire entomologique
- Inventaire ornithologique
- Suivi photographique
- Suivi administratif

##### Par EPVM

- Actions de gestion. Au titre de l'année 2019, une action de débroussaillage et coupe manuelle de ligneux a été réalisée en janvier 2020.

En plus de son intervention sur le site, il a été demandé au prestataire d'arracher les semis de pin et de *Buddleia* de David (*Buddleia davidii*) se trouvant autour du site. Cela n'a pas été réalisé entièrement.

#### c. Publications : rapport annuel 2019

## e. GROUPE AMPHIBIENS-REPTILES (GAR)

Comme l'année précédente le groupe est articulé autour de 3 principales activités :

- La connaissance des amphibiens et reptiles de l'Essonne.
- La protection des amphibiens au travers des crapaudrômes
- L'inventaire et la protection des mares en Essonne.

### I. Connaissance des amphibiens et reptiles

Depuis 2012, NaturEssonne a relancé une dynamique de prospection des amphibiens et des reptiles de l'Essonne notamment afin de participer au projet de réalisation de l'atlas des amphibiens et des reptiles d'Île-de-France porté par la Société Herpétologique de France.

Ci-dessous le lien vers l'observatoire de la SHF :

<https://atlasbiodiversite.arb-idf.fr/taxon/amphibiens/atlas>

La liste rouge régionale des amphibiens et des reptiles est en cours de rédaction. Elle devrait être disponible en 2020.

#### a. Animation du groupe

##### Communication auprès des membres du GAR

Des messages sont régulièrement envoyés afin de présenter aux bénévoles l'avancement des prospections mais aussi de les guider dans les espèces à rechercher en fonction de l'époque de l'année.

C'est également l'occasion de présenter les actualités régionales et nationales sur les amphibiens et reptiles.

Une réunion en salle s'est tenue le 10 janvier 2019 afin de présenter aux bénévoles le bilan de l'année 2018.

##### Animations et formations

L'inventaire des amphibiens et reptiles se faisant principalement par les bénévoles de l'association, des sessions de formation ont une nouvelle fois été mises en place.

En 2019, ont été organisées :

- Deux formations "reptiles" en salle le 5 et 11 mars,
- Trois formations "reptiles" sur le terrain le 23 avril, 8 et 30 mai.

##### Plaques reptiles

Afin d'améliorer les connaissances sur les reptiles, la pose de plaques reptiles a été proposée aux bénévoles. Ces plaques permettent :

- de faciliter l'inventaire des reptiles
- d'évaluer l'état de santé des populations localement lorsque celles-ci sont suivies selon le protocole PopReptile

##### Projet : zones d'écrasement d'amphibiens

NaturEssonne s'est proposé de mobiliser ses bénévoles et salariées afin de faire un état des lieux de la mortalité routière qui impacte les populations d'amphibiens en se basant sur la carte de localisation des zones d'écrasement connues produites par l'ARB. Ainsi que de relayer l'information sur son territoire d'action. Le lancement de ce projet en 2019 a été plus long que prévu. Quelques bénévoles ont tout de même réussi à aller sur le terrain et trois zones sur trois communes différentes ont été prospectées.

#### b. Sollicitations extérieures

En 2018, NaturEssonne a rencontré l'Office National des Forêts (ONF) avec la Société Herpétologique de France (SHF) et la SNPN afin de pouvoir organiser des actions en forêt de Sénart comme la réalisation d'inventaires amphibiens ou la réalisation de chantiers nature pour réouvrir les habitats connus de la Vipère péliade (*Vipera berus*) et du Lézard des souches (*Lacerta agilis*) sous l'impulsion de David CHEVREAU. En 2019, l'interlocuteur ONF a changé, le projet de convention est reporté à 2020. Nous faisons partie de leur comité scientifique et devons adhérer à leur charte.

#### c. Bilan des inventaires sur le département

En 2019, 403 observations de reptiles et 85 d'amphibiens ont été réalisées dans l'Essonne et notées dans Cettia par les bénévoles de NaturEssonne (en dehors de celles rentrées dans le cadre des crapaudrômes).

Les connaissances herpétologiques ont donc encore bien progressé en 2019. À noter que les connaissances sur les urodèles et les serpents progressent plus lentement. Par ailleurs, certaines zones du département sont encore sous-prospectées.

#### d. Perspectives 2020

- Poursuivre les formations auprès des bénévoles couplées de sorties terrain,
- Continuer à proposer aux bénévoles des plaques reptiles,
- Maintenir une animation du groupe au travers de la liste de diffusion du GAR,
- Pérenniser l'animation et la coordination des activités du groupe au travers d'une activité salariée,

- Maintenir et développer les partenariats en place avec d'autres structures,
- Poursuivre la communication auprès du grand public (actions, formations, animations,...).

## II. Protection des amphibiens

### a. Sauvetage à Morigny-Champigny

Un adhérent de NaturEssonne a interpellé l'association sur la présence d'un passage migratoire de Crapauds communs (*Bufo bufo*) sur un tronçon de la D17 à Morigny Champigny. Afin d'évaluer l'importance de ce passage migratoire, un comptage nocturne a été réalisé en 2015.

En 2016, faute de dispositif de type crapaudrôme, les ramassages et comptages nocturnes se sont poursuivis. En 2017 et 2018 avec l'aide des agents des ENS et de bénévoles un dispositif de barrières a été mis en place sur plus de 1km de longueur.

En 2017, ce sont plus de 3 400 individus qui ont traversés, puis en 2018 ils étaient 2 300.

En 2019 c'est l'Entreprise au Service des Milieux Aquatiques et de leur Environnement (SMAE, prestataire du CD91) qui se charge de la mise en place du dispositif avec l'aide du coordinateur.

On observe encore une baisse du nombre de passages avec 1 525 individus au total. Deux années de sécheresse et de canicule consécutives ont un impact considérable sur cette population de crapauds communs.

Malgré tout, le dispositif permet de'en sauvegarder une grande partie grâce aux nombreux bénévoles que se dévouent chaque matin pour le ramassage.

À noter également que de nombreuses autres espèces (tous cortèges) sont régulièrement observées sur ce secteur riche en biodiversité.

Par ailleurs, des animations sont proposées chaque année aux étudiants en BTSA GPN de l'EA Tecomah ainsi qu'au centre de loisir local.

Pour la saison de migration de 2020, la reconduction de cette opération particulièrement lourde sera de nouveau mise en place par la SMAE. Mais, au vu du caractère chronophage du dispositif, il serait préférable de mettre en place un crapauduc.

### b. Crapaudrôme du Val St Germain

Suite à l'observation récurrente d'une mortalité très importante de crapauds par écrasement sur la D132 au Val Saint Germain lors de leur migration annuelle vers leur lieu de reproduction, l'association a pris l'initiative depuis 2011 d'installer des barrières-pièges (crapaudrôme) au lieu-dit de la mare à Quinte derrière le Château du Marais.

Depuis 2017, nous utilisons désormais un filet plus léger et des piquets métalliques, type piquets "béton". Ainsi quatre cents mètres de passage aller/retour ont été sécurisés. Les adhérents de NaturEssonne, les bénévoles des communes avoisinantes et autres, toujours très motivés et fidèles ont permis le ramassage journalier des crapauds piégés.

En 2019, chaque matin à partir du 15 février, au moins 2 personnes intervenaient pour recueillir les amphibiens ; 28 bénévoles ont ramassé les crapauds pendant 77 jours consécutifs. Un total de 468 crapauds ainsi que quelques grenouilles et tritons palmés ont été ainsi soustraits au risque de la circulation routière, de plus en plus importante sur cette route.

Ce chiffre est sensiblement inférieur à celui de l'année précédente. Nous constatons que c'est lors d'épisodes très pluvieux que le plus grand nombre de crapauds est ramassé.

Une animation de découverte du crapaudrôme du Val-Sain-Germain et des amphibiens a été proposée le 17 mars.

## III. Inventaire des mares en Essonne

L'inventaire des mares de l'Essonne, auquel NaturEssonne prend part depuis 2012, s'est poursuivi en 2019. Néanmoins, les contacts et activités avec la SNPN, perdus suite à la restructuration de cette dernière et le départ de nombreux salariés, n'avaient pas pu être rétablis. Cela n'est plus le cas en 2020 et l'objectif est de renouer des échanges pérennes sur les différentes thématiques qui nous concernent.

De fait, le bilan issu des informations que fournissait la SNPN au travers du site participatif "Si les mares m'étaient comptées" ne nous est plus fourni et la synthèse 2019 n'émane que des informations remontées par messagerie au sein de NaturEssonne.

En 2019, le groupe s'est essentiellement focalisé sur le projet "Etoile d'eau", néanmoins l'inventaire en 2019 s'en est trouvé indirectement dynamisé.

Ainsi, 27 communes ont été prospectées et 191 emplacements (potentiels ou avérés) de mares ou mouillères visités.

Parmi ces 191 emplacements potentiels, on dénombrait :

- 27 mouillères non retrouvées,

- 3 mares comblées ou disparues,
- 146 mares ou mouillères observées (déjà connues),
- 13 nouvelles mares ou mouillères (non référencées),
- 2 emplacements erronés (doublons ou mauvaises localisations)

## f. GROUPE ENTOMOLOGIE

Au sein du groupe d'Entomologie (partie de la zoologie qui traite des insectes) s'est créée la section "Lépidoptères". Ce sont les insectes qui représentent l'Ordre des papillons. Depuis 2009 le suivi des Lépidoptères en Essonne suscite l'intérêt d'un nombre croissant d'adhérents passionnés. C'est ainsi que l'association collecte de précieuses informations concernant la présence des Rhopalocères (papillons dits de jour) et des Hétérocères (papillons dits de nuit) dans le département.

Les différentes espèces, le nombre d'individus par espèce ainsi que le lieu et le jour de leur observation constituent la base d'un suivi "non conventionnel" sans méthodologie. Cette méthode, un peu anarchique, complète les suivis "conventionnels et méthodiques" menés tout au long de l'année par quelques bénévoles en des lieux précis dans le but d'inventorier certains sites à grande valeur patrimoniale.

### I. Données climatiques en 2019

L'année 2019 placée au 3<sup>ème</sup> rang des années les plus chaudes depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle est caractérisée par la prédominance de la douceur tout au long de l'année avec un mois de mars très sec et deux vagues de chaleur d'une intensité exceptionnelle durant l'été (en juin et juillet). La pluviométrie a été très contrastée. Déficitaire jusqu'à fin septembre, elle a atteint le dernier trimestre un excédent proche de 60 % sur l'ensemble du pays. [Cf. météo France].

Les sorties sur le terrain sont très liées aux conditions climatiques. Vent, pluie ou forte chaleur perturbent les périodes de prospection et ont une incidence notable sur le résultat de nos observations. La sécheresse constatée depuis plusieurs années fragilise certains milieux impactant la flore et la faune qui s'y trouvent. Les habitats changent pouvant faire disparaître certaines espèces et favoriser l'arrivée d'autres.

### II. Bilan des observations en 2019 (chiffres extraits de CETTIA)

- 53 espèces de rhopalocères ont été recensées par 21 adhérents ou salariés de NaturEssonne, soit dans le cadre d'un suivi avec protocole, soit au hasard d'une rencontre. 3724 individus ont été comptabilisés pour un total de 1092 données enregistrées.
- 189 espèces d'hétérocères recensées par une dizaine d'adhérents ou salariés de NaturEssonne, 642 individus comptabilisés pour un total de 423 données enregistrées. Parmi les hétérocères recensés nous pouvons distinguer les papillons aux mœurs diurnes que l'on observe en journée et les papillons typiquement nocturnes qui nécessitent une installation de matériel spécifique pour les attirer.

### a. Commentaire d'activité

En 2019, le nombre d'espèces de rhopalocère recensé est en diminution par rapport au recensement 2018. Cette diminution s'explique en partie par l'absence de la pression d'observation générée en 2018 par les trois jours d'Inventaires Éclairs organisés en Essonne, par Agence Régionale de la Biodiversité (ARB).

Néanmoins nous constatons une chute des effectifs chez certaines espèces notamment chez l'Argus bleu-nacré *Polyommatus coridon* dont on voit la population se réduire d'année en année. L'absence du Petit Nacré *Issoria lathonia* et la rareté du Grand Nacré *Argynnis aglaja* interpelle également. Par contre une belle envolée cette année de l'Azuré bleu-céleste *Lysandra Bellargus*.

Notons également la présence depuis quelques années de l'Azuré des Coronilles *Plebejus argyrognomon* qui semble vouloir recoloniser notre région.

**\*\*\* En annexe page 14, voir la liste des Rhopalocères observés en Essonne au cours de l'année 2019. Les listes des années antérieures sous forme de tableaux sont disponibles sur simple demande à l'association \*\*\***

Aucune sortie nocturne n'a été réalisée cette année. La rencontre avec les papillons de nuit demande une installation particulière pour laquelle nous avons besoin d'autorisation. Par ailleurs, très liée aux conditions climatiques, très peu de créneaux de prospection se sont offerts à nous. Signalons l'observation en MAI du Grand Paon de nuit *Saturnia pyri* papillon de la famille des *Saturniidae* qui porte bien son nom car c'est en effet le papillon le plus grand d'Europe. Chance à la personne qui l'a observé car avec une génération par an et un cycle de vie très court (laps

de temps essentiellement dévolu à la reproduction) c'est un réel plaisir que de le rencontrer.

### b. Transmission des données

Le moyen de saisir les données en ligne via "Cettia" donne un impact supplémentaire à nos observations qui sont prises en compte pour le suivi du patrimoine francilien de la biodiversité. Cet outil interactif donne à chacun la possibilité de saisir ses propres données et de voir les données d'autres observateurs.

### III. Animations en 2019

#### En salle

- Le 16 mars, sur le thème "Piérides blanches et Azurés bleus". 11 participants. La séance était orientée sur les critères de détermination de certaines espèces de Rhopalocères du genre Piéride et Lycène, qui présentent une ressemblance et dont l'identification n'est pas évidente

#### Sorties sur le terrain

- Le 7 avril à Fontainebleau (Plaine de Chanfroy)

#### A la recherche du Morio

Aisément reconnaissable, le Morio était autrefois très commun sur l'ensemble de notre territoire. Sans que l'on en connaisse véritablement la raison, ses effectifs ont considérablement diminué et actuellement, le Morio est devenu rare et protégé en Ile-de-France (Arrêté du 22 Juillet 1993).

C'est à sa recherche qu'un petit groupe d'observateurs a sillonné les allées et les sous-bois de la plaine de Chanfroy, lieu particulièrement sec pour la saison. En chemin nous avons d'ailleurs constaté avec étonnement quelques spécimens d'insectes morts. Au cours de la balade l'espoir d'un contact s'amenuisait. Ce jour-là nous n'avons pas vu notre beau papillon et les insectes eux-mêmes se faisaient rares.

- Le 16 juin à Puiset-le-Marais au lieu-dit "les Buys" (Espace Naturel sensible et site Natura 2000).

12 participants à cette sortie - 10 adultes et 2 jeunes adolescents passionnés.

Nous bénéficions ce dimanche après-midi, d'une météorologie plutôt clémente.

Il n'en fallait pas plus pour que papillons et petites bêtes montrent le bout de leurs ailes !...

Nous commençons notre parcours par le nouvel espace ouvert récemment au public. Les filets sont de suite en action. Premier contact avec le Demi-Deuil *Melanargia galathea* puis nous observons au cours de l'après-midi une douzaine d'espèces de rhopalocères. Chemin faisant, nous nous intéressons à divers hétérocères aux mœurs diurnes et à quelques coléoptères.

### IV. Projets pour 2020

- Accueillir de nouveaux membres passionnés par l'Entomologie.
- Aménager des sorties sur le terrain.
- Organiser une observation de nuit pour les membres de NaturEssonne (utilisation du groupe électrogène acquis par l'association).
- Proposer des rencontres en salle dans le but d'élargir et d'approfondir les connaissances sur les insectes en général et les papillons en particuliers.
- Poursuivre la pression d'observation des lépidoptères et agrandir les lieux de prospection aux zones humides mal connues et aux espèces plus forestières.
- Communiquer sous forme de rapport annuel, la synthèse des observations faites par les différents adhérents de l'association.
- Promouvoir la saisie des observations dans la base de données en ligne Cettia.

## g. GROUPE ETUDES & PROTECTION

Le Groupe Études et Protection est un lieu d'échange et de coordination des études et suivis menés par les adhérents en parallèle à l'action des chargées de mission qui interviennent dans le cadre de la gestion conservatoire et de l'activité des groupes constitués.

### I. Étude de répartition de l'Étoile d'eau

En septembre 2018, à l'initiative de Pascal Demazière, avait eu lieu une réunion d'information pour faire un constat sur les connaissances sur l'Étoile d'eau et des actions que l'on pourrait mener à l'échelle du département.

A l'issue de cette réunion il a été décidé de mener des prospections en 2019.

Dès le 16 janvier, une présentation, menée par Chloé Barthe, a permis de présenter cette espèce caractéristique à l'ensemble du GAR, d'établir la liste des communes à visiter et de former les groupes de prospecteurs.

2 autres réunions se sont déroulées les 13 mars et 14 mai, au cours desquelles des représentants des PNR étaient présents, afin d'optimiser

les recherches de prospections et d'évoquer les actions futures de protection de l'Étoile d'eau.

La base des prospections s'est appuyée sur 4 documents :

- Un rapport du groupe de spécialistes des plantes aquatiques au sein duquel Pascal travaille, « STARFRUIT (Damasonium alisma) Species Conservation Strategy 2016-2026 »,
- Le rapport "Les mouillères en Essonne" (NaturEssonne),
- Un rapport en cours de rédaction par Vincent Van de Bor (PNRGF) sur l'étude et les mesures de protection de l'Étoile d'eau en Ile-de-France.
- La cartographie des mares de la SNPN,

Jusqu'à fin mai, l'essentiel des sorties sur le terrain a consisté à vérifier la présence des mares et mouillères référencées par la cartographie SNPN. À partir de juin, l'apparition des premiers germes de l'Étoile d'eau a lancé la saison de prospection qui s'est avérée bien plus complexe et fastidieuse que prévu, notamment en raison d'une saison particulièrement sèche. Pour apporter de l'aide sur ce projet, un stagiaire, Maxime Bouladoux, a rejoint l'équipe des chargées de missions fin juin. Il a œuvré pendant plusieurs semaines sur le terrain afin de seconder les bénévoles et adhérents à trouver la présence de l'Étoile d'eau. Il a également rédigé le texte du dépliant que NaturEssonne a édité sur la présentation de l'Étoile d'eau et réalisé de nombreuses fiches de synthèse de mouillères.

Sur l'ensemble de l'année 2019, NaturEssonne a prospecté 23 communes (22 en Essonne et 1 dans les Yvelines). Cela a représenté l'investissement de 13 bénévoles de NaturEssonne pour réaliser 47 sorties de prospection. Cela équivaut à environ 149 heures passées sur le terrain et à 1 518 km parcourus. L'Étoile d'eau a été observée sur 4 communes :

- Chevannes (91),
- Choisel (78),
- Égly (91)
- Limours (91).

De plus, le PNR du Gâtinais Français a noté l'observation de l'Étoile d'eau sur 5 communes en Seine-et-Marne (Chailly-en-Bière, Pringy, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Martin-en-Bière et Villiers-en-Bière).

Une soirée de restitution s'est déroulée le 12 décembre 2019 en comité restreint compte tenu des grèves. Elle a permis de préparer la présentation des résultats de l'étude le 18 décembre auprès d'instances régionales et départementales pour discuter et envisager des mesures et actions à prendre pour préserver l'Étoile d'eau et son environnement.

Les résultats correspondants font l'objet d'un autre document de synthèse de la part du PNR.

Pour information, 3 réunions préparatoires ont eu lieu de janvier à mai. Elles représentent environ 95 heures de présence des bénévoles participants.

Des fiches de synthèse des données tous taxons des mouillères de Limours sur lesquelles l'Étoile d'eau a été observée, ont été rédigées. Cela servira à consolider le socle de connaissances sur les mouillères réservoirs de population d'Étoile d'eau. Ce socle sera utile dans la perspective de la mise en œuvre de mesures de protection et de gestion sur ces mouillères.

Cette étude a été financée par le Conseil départemental de l'Essonne et le Conseil Régional d'Ile-de-France.

En 2020, cette étude sera réitérée en partenariat avec la SNPN.

## II. Cartographie des cours d'eau et Arrêté ZNT (Zones Non Traitées) - Points d'eau - actions 2019

Rédaction d'un article pour le magazine Liaison n°188 de FNE IDF. On peut le trouver en suivant le lien ci-dessous : <https://fne-idf.fr/PDF/Liaison/188.pdf>

## III. Suivi ornithologique sur le parc éolien d'Angerville

Dans le cadre de l'installation d'un parc éolien sur la commune d'Angerville par Valorem, bureau d'études spécialisé dans le développement de parcs éoliens, celui-ci a sollicité l'association NaturEssonne pour réaliser le suivi ornithologique durant les phases pré-chantier en 2014 et chantier en 2019.

Ce suivi a pour but :

- de suivre l'évolution de l'avifaune nicheuse sur la zone d'implantation des éoliennes en prêtant une attention particulière aux espèces patrimoniales ;
- d'actualiser les enjeux présents sur la zone par rapport à l'étude de 2014, notamment vis-à-vis du Busard Saint-Martin.

Il sera renouvelé durant la phase d'exploitation.

## a. Conclusion de l'étude pré-chantier de 2014

La majorité des espèces nicheuses à enjeu mise en évidence en 2014 avait déjà été signalée en 2005 lors de l'étude d'impact (Caille des Blés, Busard-Saint-Martin, Faucon crécerelle, Buse variable). Les prospections réalisées en 2014 ont permis de mettre en évidence la présence de 2 autres espèces nicheuses patrimoniales : l'Œdicnème criard et la Bergeronnette printanière.

## b. Méthode

La méthode utilisée a été la même que pour le suivi pré-chantier de 2014. En effet, afin de pouvoir évaluer l'évolution des populations d'oiseaux sur la zone d'implantation, il est nécessaire de mettre en place un protocole standardisé qui sera répété pendant toute la durée des suivis. De cette manière, les données acquises seront comparables d'une année à l'autre. Le protocole mis en place suit les recommandations émises par la LPO dans l'ouvrage intitulé "Protocoles de suivis des impacts d'un parc éolien sur l'avifaune" (André 2004). Il consiste en la réalisation d'un diagnostic précis avant, pendant et après l'implantation des éoliennes afin de pouvoir suivre l'évolution de la biodiversité.

À propos de l'analyse des résultats, trois indicateurs complémentaires pourront être comparés au cours du temps : la richesse spécifique (nombre d'espèces observées), l'abondance (nombre d'individus) et l'indice relatif d'abondance.

À partir des comptages effectués, un indice relatif d'abondance (IRA) est calculé pour chaque espèce. Cet indice permet de connaître son importance en termes d'abondance au sein de la communauté d'espèces. Plus l'indice relatif d'abondance est grand, plus l'espèce est abondante comparativement à la communauté d'espèces présentes.

## c. Résultats de l'étude de 2019

5 suivis ont été réalisés à raison d'un par mois d'avril à août par 4 observateurs au total. Les conditions météorologiques de la 4<sup>ème</sup> semaine de septembre n'étaient pas propices à la réalisation d'un suivi ornithologique dans de bonnes conditions (fortes rafales de vent et pluie prolongée). Le dernier passage a donc été réalisé au début du mois d'octobre.

En 2019, 31 espèces d'oiseaux différentes ont été contactées dont 17 ont été évaluées comme étant patrimoniales. En 2014, 40 espèces d'oiseaux avaient été contactées dont 7 avaient été évaluées comme étant patrimoniales.

## d. Conclusion

Le nombre d'espèces contactées mais aussi le nombre d'individus contactés en 2019 sont significativement moins importants qu'en 2014 et ce, sur les transects et sur les points d'écoute. À noter aussi que seulement 4 espèces dominent le cortège avifaunistique de 2019 contre 8 en 2014. Ces 4 espèces sont plus communes. Une banalisation du cortège avifaunistique a donc eu lieu.

Les comparaisons des résultats des suivis à venir permettront d'affiner les conclusions. Pour une même espèce, les valeurs des IRA (%) pourront être comparées pour les trois années de suivis.

En 2019, 31 espèces d'oiseaux ont été contactées dont 17 ont été évaluées comme étant patrimoniales. La liste de ces espèces est présentée en Annexe 1 du rapport. En 2014, 40 espèces d'oiseaux avaient été contactées dont 7 avaient été évaluées comme étant patrimoniales. Ainsi, en 2019, il y a eu un peu moins d'espèces contactées qu'en 2014. Parmi ces espèces, davantage ont été évaluées comme patrimoniales en 2019 qu'en 2014. Cela peut en partie s'expliquer par la dégradation générale de l'état de santé des populations d'oiseaux en France et dans le monde, notamment les espèces des milieux agricoles.

D'une manière générale, les parcs éoliens ont une multitude d'effets sur les espèces d'oiseaux. L'étude d'impact de 2005 avait indiqué des mesures de réduction d'impact en choisissant "une période de chantier adaptée en fonction de la fréquentation des oiseaux et des risques de dérangement (éviter la période avril-juillet)" (page 284, paragraphe 2.6.2. de l'étude d'impact). Ces préconisations avaient été rappelées dans le rapport suite au suivi ornithologique de 2014. En 2019, bien que les travaux lourds de décapage et de remblais pour la mise en place des chemins aient eu lieu en novembre, le montage et levage des éoliennes ont eu lieu en mai et juin pendant la période de reproduction du Busard Saint-Martin créant ainsi du dérangement. Aucune destruction directe d'oiseaux n'a été observée. Aucune nidification de Busard Saint-Martin n'a été observée en 2019 mais il y en avait eu une en 2014.

## IV. Cirque de l'Essonne

Le cirque naturel de l'Essonne est situé à cheval sur les communes de Corbeil-Essonnes, Villabé et Lisses, sur une superficie de 130 ha. Depuis plusieurs années, des études et des concertations sont menées

afin de proposer un projet de revalorisation pour son aménagement et son classement en Espace Naturel Sensible (ENS).

Les partenaires de cette démarche sont les communes concernées, l'Agglomération Grand Paris Sud, le SIARCE, le CAUE 91 et les associations. Celles-ci sont représentées au COPIL par Corbeil Essonne Environnement, NaturEssonne, et une troisième variable à chaque COPIL.

Sous l'impulsion du Conseil départemental de l'Essonne, un plan-programme a été élaboré depuis 2013 par le CAUE 91. Il a été mis à jour et validé au cours d'un comité de pilotage en juin 2016 et porte sur la période 2017-2023. Il a l'ambition de protéger et d'ouvrir le Cirque à tous en s'appuyant sur deux objectifs :

- Préserver le patrimoine naturel et les paysages,
- Accueillir le public qui pourra se réapproprier les lieux.

Une convention-cadre de biodiversité urbaine pour la préservation du cirque naturel de l'Essonne a été signée le 6 février par le conseil d'administration de Grand Paris Sud, le département de l'Essonne, les villes de Lisses, Villabé et Corbeil-Essonnes, le SIARCE et le CAUE 91. En 2019, l'association a suivi l'évolution des projets prévus sur le site et a présenté le projet de création de ZNIEFF.

Le CSRPN s'est réuni le 26 septembre pour délibérer sur la proposition des deux périmètres ZNIEFF proposé par NaturEssonne ;

Les deux périmètres ont été validés par la suite auprès du MNHN et les fiches ZNIEFF sont disponibles sur le site de l'INPN :

- ZNIEFF 110620085 : Zone humide du Cirque de l'Essonne (type 1)
- ZNIEFF 110620086 : Coteau et zones agricoles du Cirque de l'Essonne (type 2)

En 2019 également, suite aux études des bureaux d'études L'Atelier de l'Ours et Hydratec, mandatés respectivement par l'Agglomération Grand Paris Sud et le SIARCE, les premiers travaux de nettoyage du site ont commencé. Ils devraient se poursuivre en 2020 dès qu'un appel d'offre aura été lancé pour grouper toutes les opérations de nettoyage restantes. Hydratec doit présenter son rapport hydraulique au prochain COPIL, permettant de coordonner les actions d'aménagement de la zone humide, des coteaux, et de la zone agricole du Cirque.

## V. Golf de Saint Aubin

Le Programme "Golf pour la biodiversité" lancé par la Fédération Française de Golf (FFGolf) et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) a pour objectif d'évaluer à l'échelle nationale les enjeux de biodiversité des golfs, d'améliorer la connaissance, la gestion et la conservation de la biodiversité au sein des espaces golfsiques.

Ce programme repose sur une démarche d'adhésion volontaire construite sur trois niveaux :

- Niveau bronze qui consiste en la réalisation d'observations de la biodiversité,
- Niveau argent qui est la mise en place d'un suivi de la biodiversité,
- Niveau or qui met en œuvre des préconisations ainsi que le suivi et le partage des retours d'expériences.

### a. Contexte de l'étude

Le Golf de Saint-Aubin souhaitant connaître la biodiversité présente sur son site, a fait le choix de participer au programme "Golf pour la biodiversité". Ce programme est le fruit d'un partenariat entre la Fédération française de golf et le Muséum National d'Histoire Naturelle. La LPO, partenaire à l'échelle nationale du gestionnaire de golfs Blue Green, a coordonné cette étude et a sollicité NaturEssonne pour la réalisation des inventaires et de la cartographie. Le niveau bronze choisi par le golf de Saint-Aubin comprend la réalisation d'un inventaire cartographique ainsi que des inventaires faune et flore. Pour la faune, les taxons retenus ont été les rhopalocères, les oiseaux, les odonates et les amphibiens puisque des zones d'eau sont présentes sur le site.

### b. Résultats de l'étude

Les résultats prennent en compte les espèces considérées à enjeux. Ce critère comprend les espèces avec un statut de rareté régionale étant très rare (RR), rare (R) ou assez rare (AR) et/ou avec une catégorie de menace des listes rouges d'Île-de-France étant quasi menacée (NT), vulnérable (VU), en danger (EN) ou en danger critique (CR). Certaines espèces déterminantes ZNIEFF sont également considérées comme des espèces à enjeux. En région Île-de-France, la liste des espèces et habitats déterminants a été validée le 23 novembre 2017 par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Île-de-France (CSRPN).

#### i. Amphibiens

De nombreux points d'eau existent sur le site, avec la présence récurrente de poissons. Ce qui explique, entre autre, le faible nombre d'individus d'amphibiens dans ces points d'eau et la diversité spécifique plutôt faible.

Au total, 6 espèces y ont été recensées, toutes protégées en France. Parmi elles, 1 espèce est déterminante ZNIEFF, quasi-menacée et assez rare à l'échelle régionale. Il s'agit du Triton crêté (*Triturus cristatus*). Les 5 autres sont le Crapaud commun (*Bufo bufo*), le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*), la Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*), la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) et la Grenouille agile (*Rana dalmatina*).

#### ii. Avifaune

Lors des suivis et observations ponctuelles, 39 espèces ont été contactées, dont 11 espèces à enjeux. Parmi elles, 4 espèces sont classées quasi-menacées sur la liste rouge des oiseaux nicheurs d'ÎdF: Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), Coucou gris (*Cuculus canorus*), Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), Bergeronnette grise (*Motacilla alba*), 6 sont classées vulnérables : Alouette des champs (*Alauda arvensis*), Verdier d'Europe (*Chloris chloris*), Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), Moineau domestique (*Passer domesticus*), Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*), Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*) et 1 est classée en danger. Il s'agit du Serin cini (*Serinus serinus*).

Par ailleurs, 2 espèces sont considérées comme exotiques envahissantes : la Bernache du Canada (*Branta canadensis*) et la Perruche à collier (*Psittacula krameri*).

#### iii. Odonates

Comme pour les amphibiens, les points d'eau sont essentiels aux libellules, mais pas seulement. Il est important pour ces espèces d'avoir des habitats diversifiés dans le but de se nourrir et de se reproduire.

Au total, 14 espèces ont été recensées sur le golf dont 2 espèces à enjeux. La Cordulie bronzée (*Cordulia aenea*) espèce quasi-menacée au niveau régional et le Sympétrum de Fonscolombe (*Sympetrum fonscolombii*), assez rare en ÎdF.

#### iv. Rhopalocères

Au total 15 espèces de papillons de jour ont été recensées sur le site dont 1 espèce à enjeu. Il s'agit de l'Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*) qui est classée vulnérable en ÎdF et peu commune. Deux autres espèces sont peu communes en ÎdF ; l'Hespérie de l'Alcée (*Carcharodus pamphilus*) et l'Hespérie de la Houque (*Thymelicus sylvestris*).

#### v. Flore

La grande majorité du site est gérée de manière quotidienne. Les zones intéressantes pour la flore sont les parties laissées en friches et les zones humides. Il est important de prendre en compte le remaniement du sol, ce qui a influencé les cortèges floristiques présents.

Toutefois, au total, 191 espèces ont été observées avec la présence de 18 espèces à enjeux, ainsi que quelques espèces exotiques envahissantes.

Parmi les espèces à enjeux, on retrouve la Gesse sans vrille (*Lathyrus nissolia*) classée vulnérable et très rare en ÎdF ainsi que l'Épine vinette (*Berberis vulgaris*), très rare, également, en danger en ÎdF et déterminante ZNIEFF

#### vi. Autres espèces

Lors des différents passages sur le golf, d'autres espèces ont été inventoriées. Notamment un cortège d'espèces d'insectes intéressant avec plusieurs espèces de coléoptères et d'hétérocères.

Au total, ce sont 21 autres espèces qui ont été contactées hors groupes indicateurs préconisés pour l'expertise du site.

### c. Préconisations de gestion

Le golf de Saint-Aubin est d'ores et déjà dans une démarche favorable à la biodiversité. L'utilisation de produits phytosanitaires est réduite et des zones sont laissées volontairement en friche par le gestionnaire. Ces pratiques permettent une dynamique floristique favorable à différentes espèces et tout particulièrement aux insectes.

Plusieurs nichoirs ont été installés un peu partout sur le site.

Des enjeux ont été identifiés essentiellement sur les milieux dans lesquels on retrouve les espèces à enjeux.

Par exemple :

- Dans les milieux humides : laisser une bande non fauchée d'au moins 1 mètre autour des points d'eau permettrait de favoriser le développement de la flore et d'espèces animales.
- Dans les milieux boisés : conserver et favoriser autant que possible les arbres vieillissants ou morts sur pied afin d'agir en faveur d'espèces saproxylophages, xylophages, cavernicoles etc.
- Dans les milieux ouverts : pratiquer une fauche tardive et garder des zones refuges.
- Autres préconisations ; installer des nichoirs à chauves-souris, installer un refuge à insectes à l'entrée sur golf pour sensibiliser le public, etc.

### d. Restitution et labellisation

Le rapport et toutes les données ont été transmis au golf, ainsi qu'à la LPO France.

Une restitution a eu lieu au golf de Saint-Aubin avec le propriétaire, le directeur, le greenkeeper et certains membres du golf le 10 décembre.

Le golf est en attente de la labellisation. Le comité d'évaluation examine actuellement les dossiers des clubs candidats aux différents labels et les décisions du comité seront rendues mi-avril 2020.

## VI. Comptage des Cerfs au brame

Les 20 et 27 septembre, deux soirées d'écoute des Cerfs au brame ont été organisées dans le massif de Bouville réunissant adhérents de NaturEssonne et chasseurs de grand gibier locaux. Comme à l'accoutumée, ces 2 comptages ont permis de réaliser des points d'écoute et de recenser respectivement 16 et 13 cerfs au brame. Ces comptages réalisés chaque année depuis 1988 permettent un suivi des effectifs de cervidés présents sur ce territoire Au-delà de ce volet plutôt "cynégétique", ces 2 soirées ont permis à une quinzaine d'adhérents de NaturEssonne de (re) découvrir ce moment fort de la vie sauvage des massifs forestiers du sud du département de l'Essonne, et de comprendre la forte sensibilité au dérangement des cerfs et biches durant cette période cruciale. Les règles de bonne conduite ont été rappelées, et les participants ont été invités à les partager avec toutes les personnes souhaitant découvrir un jour ce moment fort de la vie de nos forêts.

## VII. Participation au projet d'un observatoire ornithologique au bord de l'Étang Vieux de Saclay

Depuis mai 2016, NaturEssonne a participé à toutes les réunions concernant ce projet visant la création d'un observatoire ornithologique au bord de l'Étang vieux, sur le territoire de la D.G.A. (Direction Générale des Armées).

En 2019, plusieurs réunions ont eu lieu :

- Pour la préparation de l'appel d'offres qui a été lancé le 25 juin,
- Pour l'analyse des réponses obtenues suite à cet appel,
- Pour la préparation de panneaux pédagogiques pour illustrer la richesse ornithologique du site

Par ailleurs, dans le cadre des assises nationales de la biodiversité qui se sont déroulé sur le territoire de la communauté d'agglomération Paris-Saclay, une cérémonie a été organisée le 20 juin pour la pose du "1<sup>er</sup> pieu" de cet observatoire en présence de nombreuses personnalités dont Alain Bougrain-Dubourg, président de la LPO.

## VIII. Relations avec les syndicats intercommunaux

SIHAVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) : échanges sur les projets d'inventaires qui seraient utiles au syndicat.

SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau) : échanges concernant notamment le Cirque de l'Essonne

SIARJA (Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'entretien de la Rivière Juine et de ses Affluents)

SYNDICAT DE L'ORGE (résultat de la fusion de 3 syndicats de rivière : l'Orge, la Prédecelle, et la Rémarde)

## IX. Relations avec les Parcs Naturels Régionaux

P.N.R. Chevreuse :

L'association a poursuivi sa collaboration avec le PNR pour :

- Inventaire de l'Engouvent d'Europe
- La recherche de l'Etoile d'eau

P.N.R. Gâtinais Français:

L'association a poursuivi sa collaboration avec le PNR pour :

- La recherche de l'Etoile d'eau

L'association participe également à diverses réunions organisées par le Parc naturel régional du Gâtinais français, notamment dans le cadre du programme "Eau et climat".

## B. COLLOQUES, FORUMS ET REUNIONS

En-dehors des réunions qui se sont tenu dans le cadre du suivi des dossiers avec les partenaires de l'association : ARB (Agence Régionale de Biodiversité), Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles, Conseil régional (Atelier stratégie régionale de biodiversité), DRIAAF, DRIEE (journée d'échanges Natura 2000 Ile-de-France), DDT, certains adhérents de l'association ont participé à des réunions ou forums organisés par différents organismes afin d'acquérir ou de perfectionner des compétences dans les domaines naturalistes (COPILs PRA Chiroptères,

PRA Odonates, formation Eau de FNE Ile-de-France, formation orthoptères).

En 2019, l'association a également été associée à différents événements : Assises nationales de la Biodiversité organisées sur le territoire de Paris-Saclay, atelier SRCE en partenariat avec les PNR, bilan de la Réserve de Biosphère de Fontainebleau

## C. ANIMATION, INFORMATION ET COMMUNICATION

La commission Communication-Animation-Rédaction rassemble un groupe d'adhérents bénévoles qui se chargent de faire connaître l'association, d'informer et sensibiliser le public et les acteurs essonnais à la préservation de la nature pour modifier les comportements en vue de la prise en compte du patrimoine naturel à tous les niveaux.

### a. Publications

#### i. La Lettre de NaturEssonne

Cette publication, principalement interne à l'association, résume la vie associative et les actions de l'association.

En 2019, 2 numéros ont été diffusés :

- le n°73 a été diffusé en avril (20 pages)
- le n°74 a été diffusé en novembre (24 pages)

Les rubriques Études, Protection, Gestion, Vie des groupes, Brèves ou Revues de la presse spécialisée, permettent aux lecteurs de suivre les dossiers naturalistes tout au long de l'année.

La Lettre donne aussi quelques informations régionales, voire nationales. Elle se fait également l'écho des sorties nature organisées par l'association avec des participants qui se font une joie de raconter ces moments de découverte.

Dans un but de sensibilisation, La Lettre de NaturEssonne est aussi diffusée vers l'extérieur au cours de la tenue de salons ou en réponse aux demandes de documentation sur l'association.

Elle est également envoyée à d'autres associations dans le cadre d'échanges de publications inter associatifs. Sa publication sur le site internet de l'association la rend accessible à un large public.

#### ii. Le Programme d'activités

Deux parutions, l'une au printemps, l'autre en automne, permettent d'informer les adhérents et les personnes extérieures intéressées par les sorties et animations proposées.

Les animations sont également publiées dans l'agenda en page d'accueil du site de l'association. Certaines qui ne pouvaient figurer dans le programme pour des raisons de dates inconnues avant parution peuvent ainsi être portées à la connaissance du public pour que les personnes intéressées puissent s'inscrire.

#### iii. L'atlas départemental des oiseaux nicheurs de l'Essonne

L'ouvrage a été intégralement vendu. Il reste la possibilité de l'acquérir sous forme d'un fichier .pdf

#### iv. Le site internet

Le site, modernisé en 2010, est régulièrement maintenu à jour (agenda des sorties en page d'accueil, mise en ligne des nouvelles parutions telles que la Lettre, le Programme d'activités, les lettres d'information des sites Natura 2000, les rapports d'activités de certains groupes). Il apporte de nombreuses fonctionnalités et facilite la communication tant de l'association vers le grand public que dans le sens inverse : tout visiteur peut contacter facilement l'association par ce biais. Un important travail reste à accomplir pour compléter certaines pages.

La possibilité d'adhérer en ligne, via la plate-forme Hello Asso, ainsi que celle de faire un don, sont manifestement appréciées : en 2019, 38 adhésions ont été recueillies par ce moyen.

#### v. La page Facebook de l'association

Après approbation du Conseil d'Administration, et encore quelques réticences, elle a finalement été ouverte en octobre 2019. Elle est régulièrement alimentée par 3 administratrices de la page (Odile, Maria et Florine). Le but principal est de trouver de nouveaux bénévoles, et d'élargir la visibilité de l'association. Il faudra le vérifier au fil du temps.

#### b. Interventions extérieures

L'association réalise des interventions en faveur d'acteurs extérieurs à l'association (chantiers nature, suivi de sites, présentations pédagogiques).

### c. Participation aux salons/manifestations diverses

En particulier :

- tenue d'un stand au Lycée A. Perret à Évry dans le cadre de l'éducation à l'environnement, en partenariat avec ENE
- tenue d'un stand à Juvisy-sur-Orge dans le cadre de la Fête du Printemps
- animation Chiroptères en partenariat avec l'AEV
- participation à la Journée Mondiale de l'Environnement, au sein de l'EPS Barthélémy-Durand à Étampes.
- Participation à EVEP (Essonne Verte Essonne Propre) dans le cadre de la Fête de la Nature 2019 au Cirque de l'Essonne

Ce type de manifestation constitue un moment privilégié de contact direct avec le public pour informer et sensibiliser sur les milieux naturels essonniers et les dangers qu'ils encourent ainsi que sur l'implication de NaturEssonne dans les actions de sauvegarde du patrimoine naturel.

### d. Sorties de découverte

Ces sorties (qui figurent sur le Programme d'Activités) ont pour but de permettre aux adhérents et au public de découvrir les richesses naturelles du département et de sensibiliser le public sur la fragilité de ces milieux et des espèces animales qui leur sont inféodées. Au total, **32** sorties de terrain ou réunions en salle, soit tout public soit réservées aux adhérents ont eu lieu, animées soit par une chargée d'études, soit par des bénévoles. Elles abordent des thématiques variées (botanique, milieux humides, ornithologie, entomologie).

Dans l'ensemble, ces sorties suscitent un grand intérêt. Elles sont rappelées aux adhérents par messagerie, environ une semaine avant la date, sont publiées sur la page Facebook, et depuis fin 2019 sur l'agenda en ligne de l'ARB (<https://www.arb-idf.fr/agenda>).

Dans la mesure du possible, elles font ensuite l'objet d'un compte-rendu illustré de photos. Certaines sont effectuées en partenariat avec d'autres organisations naturalistes, telles que le CENS, l'AEV, ou la communauté de communes Paris-Saclay.

### e. Journée Porte Ouverte

Elle s'est tenue le 30 novembre pour permettre aux nouveaux adhérents de l'association de faire plus ample connaissance avec les animateurs de l'association et les activités proposées.

### f. Réunions en salle

En-dehors des réunions programmées par les différents groupes, d'autres sont organisées à l'intention de l'ensemble des adhérents ou du public, permettant de découvrir les beautés naturelles du département de l'Essonne ou de mieux connaître les thématiques abordées au sein des groupes.

## D. REPRESENTATION AU SEIN D'INSTANCES OFFICIELLES

L'association étant agréée et habilitée au niveau départemental, elle a participé, au cours de l'année 2019, aux réunions de différentes instances ou structures officielles dont elle est membre pour certaines depuis plusieurs années :

- Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) et réunions "nuisibles"
- Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)
- Conseil Économique, Social et Environnemental de l'Essonne (CESEE)
- Comité Technique d'actualisation du Document d'Objectifs du site Natura 2000 des marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine
- Comité de Pilotage des sites Natura 2000 du massif de Rambouillet
- Comité de Pilotage du Cirque de l'Essonne

Au cours de ces réunions, des informations sont communiquées aux participants afin d'éclairer les décisions qui seront prises.

## E. CETTIA

Depuis 2015, NaturEssonne a adopté CETTIA Ile-de-France comme base de données de l'association, outil qui permet à l'Observatoire régional de la biodiversité de recueillir les données du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

Par ailleurs, NaturEssonne est membre du COPIL de CETTIA, participant ainsi aux décisions d'exports des données.

La base Cettia compte désormais 1 700 000 données. Les années récentes totalisent en moyenne 200 000 données par an, sans grande tendance à l'augmentation. La répartition départementale est, en 2019,

relativement conforme à l'attendu, même si le Val d'Oise fournit globalement peu de données. 53% des données sont associées à une structure : Naturessonne arrive largement en tête, suivie par le SIVOA et l'ANVL, puis la ville de Paris, Seine-et-Marne Environnement, l'ARB et un bureau d'étude, Urban Eco-Scop. Les autres structures ont fourni moins de 5 000 données.

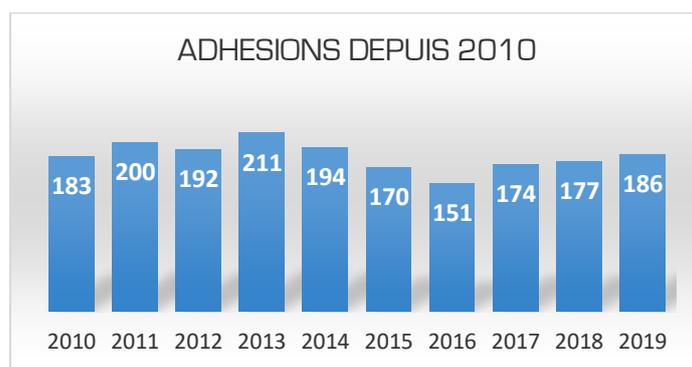
## F. FONCTIONNEMENT INTERNE

### a. Adhérents

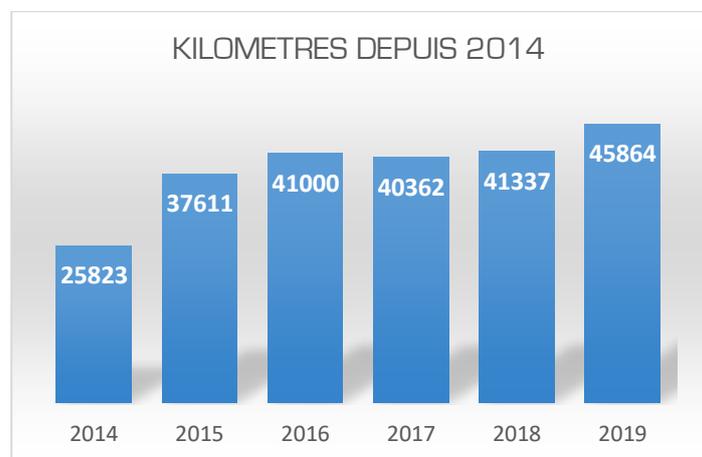
L'année 2019 a vu le nombre d'adhérents légèrement augmenter : l'association compte 132 adhérents soit 186 membres en incluant les adhésions familiales et les membres d'honneur (contre 126/177 en 2018).

À noter que sur les 132 adhérents, environ 86% résident en Essonne (principalement dans la moitié Nord, et dans 68 communes), le reste se répartit entre la province, Paris et les départements de l'Île de France.

Une bonne quarantaine d'adhérents bénévoles s'investit régulièrement dans le fonctionnement de l'association, que ce soit au niveau administratif ou au niveau des actions menées par les différents groupes et commissions de travail ; ce qui représente un nombre important de réunions tout au long de l'année, soit internes, soit avec les partenaires extérieurs.



Depuis plusieurs années, nous valorisons une partie de l'activité bénévole, à savoir les kilomètres parcourus, et parfois même le temps passé : fonctionnement de l'association, groupe botanique, groupe études et protection, groupe lépidoptères, groupe amphibiens-reptiles, groupe valorisation-gestion conservatoire, groupe ornithologique). Cette valorisation nous permet d'apporter des arguments chiffrés à nos demandes de subvention, et accessoirement d'abonder le reçu fiscal des participants. En 2019, 31 bénévoles ont déclaré les kilomètres parcourus au profit d'actions menées par l'association.



### b. Salariées

En 2019, deux chargées d'études et de missions ont été présentes au sein de NaturEssonne :

María VILLALTA, recrutée en avril 2016. Elle est chargée notamment de l'animation du site Natura 2000 du Gâtinais, de la mise en œuvre des conventions Fulchiron, du suivi du parc éolien d'Angerville ainsi que de l'étude de répartition de l'Étoile d'eau dans le département. De plus, elle suit l'évolution du dossier de la cartographie des cours d'eau et des Zones Non Traitées.

Florine PALDACCI a été recrutée en février suite au départ de Camille HUGUET, pour l'animation du site Natura 2000, l'animation des actions menées en faveur des amphibiens et reptiles, la présentation au CSRPN du projet de ZNIEFF du Cirque de l'Essonne. En cours d'année sont venus s'ajouter les inventaires menés au niveau du golf Blue Green de St Aubin.

#### c. Service civique volontaire

Chloé BARTHE, que nous avons accueillie le 1<sup>er</sup> août 2018 a mis fin à sa période de service civique en janvier 2019.

#### d. Stagiaires

Des candidats nous sollicitent régulièrement souhaitant effectuer des stages au sein de notre association. Nous ne pouvons répondre à toutes les demandes, faute de disponibilité notamment pour veiller au bon encadrement de ces stagiaires.

Cependant, nos chargées de missions qui peuvent seules assurer cet encadrement, souhaitent participer à la formation des futurs acteurs qui se chargeront demain de l'étude et de la protection de la nature ainsi que de la sensibilisation du public. Les décisions d'accueil ou non de stagiaires sont donc liées avant tout aux opportunités et aux disponibilités qui permettront à nos salariées de jouer ce rôle.

En 2019, nous avons pu accueillir :

- du 25 février au 23 mars et du 30 septembre au 26 octobre: un stagiaire de BTSA GPN au Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (CHEP).
- du 29 avril au 24 mai : deux stagiaires en Bac Pro GMNF de l'EA TECOMAH
- du 4 au 29 novembre : une seconde fois un des deux stagiaires en Bac Pro GMNF de l'EA TECOMAH
- du 20 juin au 20 août : un stagiaire de Master 1 en gestion et protection de la nature, pour le projet d'études sur la répartition de l'Etoile d'eau en Essonne

#### e. Administration

En 2019, les membres du Conseil d'Administration et du Bureau se sont réunis 12 fois. Le travail des salariées est suivi par un groupe d'adhérents concernant tant la partie Animation que la partie Gestion Conservatoire.

Plusieurs membres du Conseil d'Administration se chargent bénévolement de l'entretien et de la maintenance du local de Savigny et de la rédaction des comptes rendus de réunions du Conseil d'Administration.

#### f. Informatique et internet

Aucune modification n'a été apportée au dispositif en place.

Christian SOEBERT, président

P.S. : Ce bilan d'activités, qui se veut le reflet fidèle de l'activité de l'association, a été rédigé grâce aux contributions de Thierry Aurissergues, Joël Brun, Odile Clout, Vincent Delecour, Jean-Marc Ducos, Jean-Pierre Ducos, Georges Fouilleux, Fabrice Koney, Martine Lacheré, Florine Paldacci, Christine Prat, Michelle Rémond, Christian Soebert, Gilles Touratier, Maria Villalta.

# Liste des Rhopalocères observés en Essonne – Année 2019

D'après le tableau EXCEL des données CETTIA

Les mois en gras correspondent à la période de vol la plus abondante.

Noms en rouge : Statut de protection régionale (arrêté du 22 juillet 1993 relatif à la liste des insectes protégés en Ile-de-France)

FAMILLES	Sous-famille	ESPECES	Nbre	Mois d'observations
<b>Hesperiidae</b>	<i>Hesperiinae</i>	<b>Hespérie de la Houque</b> <i>Thymelicus sylvestris</i>	9	Juin, <b>juillet</b>
	<i>Pyrginae</i>	<b>Hespérie de l'Alcée</b> <i>Carcharodus alceae</i>	1	Mai, juin, juillet, août
	<i>Pyrginae</i>	<b>Hespérie de la Mauve</b> <i>Pyrgus malvae</i>	7	Avril, <b>Mai</b> , juin
	<i>Pyrginae</i>	<b>Hespérie de l'alchémille</b> <i>Pyrgus serratulae</i>	1	mai
	<i>Hesperiinae</i>	<b>Hespérie du Chiendent</b>	3	Juin, juillet
	<i>Hesperiinae</i>	<b>Hespérie du Dactyle</b> <i>Thymelicus lineola</i>	2	Juillet
	<i>Pyrginae</i>	<b>Point-de-Hongrie</b> <i>Erynnis tages</i>	15	Mai, juin, juillet
	<i>Hesperiinae</i>	<b>Sylvaine</b> <i>Ochlodes sylvanus</i>	18	Juin, <b>juillet</b> , août
	<i>Hesperiinae</i>	<b>Virgule (la), Comma (le)</b> <i>Hesperia comma</i>	0	août (abîmé)
<b>Lycaenidae</b>	<i>Polyommatae</i>	<b>Argus frère</b> <i>Cupido minimus</i>	3	<b>Juin</b> , juillet
	<i>Polyommatae</i>	<b>Argus bleu-nacré</b> <i>Polyommatus coridon</i>	68	juillet, <b>août</b> , sept.
	<i>Theclinae</i>	<b>Argus vert, Thécla de la Ronce</b> <i>Callophrys rubi</i>	22	Avril, mai, juin
	<i>Polyommatae</i>	<b>Azuré bleu-céleste</b> <i>Polyommatus bellargus</i>	357	<b>juin</b> , juillet, <b>août</b> , sept.
	<i>Polyommatae</i>	<b>Azuré de la Bugrane</b> <i>Polyommatus icarus</i>	28	avril, <b>juin</b> , <b>juillet</b> , août, sept.
	<i>Polyommatae</i>	<b>Azuré de l'Ajonc</b> <i>Plebejus argus</i>	0	Juillet, <b>août</b>
	<i>Polyommatae</i>	<b>Azuré des Nerpruns</b> <i>Celastrina argiolus</i>	18	avril, mai, juin, <b>juillet</b> , août, sept.
	<i>Polyommatae</i>	<b>Azuré des Coronilles</b> <i>Plebejus argyrognomon</i>	0	mai, juin
	<i>Polyommatae</i>	<b>Azuré des Cytises</b> <i>Glaucopteryx alexis</i>	1	Mai, juin
	<i>Polyommatae</i>	<b>Collier-de-coraïl</b> <i>Aricia agestis</i>	43	mai, Juillet, août, <b>sept.</b>
	<i>Lycaeninae</i>	<b>Cuivré commun</b> <i>Lycaena phlaeas</i>	19	mai, juin, juillet, août, sept.
	<i>Lycaeninae</i>	<b>Cuivré fuligineux</b> <i>Lycaena tityrus</i>	1	<b>mai</b>
	<i>Theclinae</i>	<b>Thécla de l'Orme</b> <i>Satyrrium w-album</i>	1	Juin, juillet
	<i>Theclinae</i>	<b>Thécla de l'Yeuse</b> <i>Satyrrium ilicis</i>	1	Juin, <b>juillet</b>
	<i>Theclinae</i>	<b>Thécla du Chêne</b> <i>Favonius quercus</i>	1	Juin, <b>juillet</b>
<b>Nymphalidae</b>	<i>Satyrinae</i>	<b>Amaryllis</b> <i>Pyronia tithonus</i>	394	Juin, <b>juillet</b> , <b>août</b> , sept.
	<i>Nymphalinae</i>	<b>Belle-Dame</b> <i>Vanessa cardui</i>	29	juin, <b>juillet</b> , <b>août</b> , sept.
	<i>Nymphalinae</i>	<b>Carte géographique</b> <i>Araschnia levana</i>	1	mai, juillet, <b>août</b> , sept.
	<i>Satyrinae</i>	<b>Céphale</b> <i>Coenonympha arcania</i>	68	Mai, <b>Juin</b> , juillet, août
	<i>Satyrinae</i>	<b>Demi-Deuil</b> <i>Melanargia galathea</i>	922	juin, <b>juillet</b> , août
	<i>Satyrinae</i>	<b>Fadet commun</b> <i>Coenonympha pamphilus</i>	96	mai, <b>juin</b> , <b>juillet</b> , août, sept.
	<i>Nymphalinae</i>	<b>Grande Tortue</b>	4	Mars, avril, juin, juillet
	<i>Apaturinae</i>	<b>Grand Mars changeant</b> <i>Apatura iris</i>	0	juillet
	<i>Heliconiinae</i>	<b>Grand Nacré</b> <i>Argynnis aglaja</i>	4	juillet
	<i>Satyrinae</i>	<b>Mégère ou Satyre</b> <i>Lasiommata megera</i>	16	juin, juillet, <b>août</b> , sept.
	<i>Nymphalinae</i>	<b>Mélitée du Mélampyre</b> <i>Melitaea athalia</i>	1	Juin, <b>juillet</b> , août
	<i>Nymphalinae</i>	<b>Mélitée du Plantain</b> <i>Melitaea cinxia</i>	16	Juin, juillet (env. 70 chenilles en mars)
	<i>Satyrinae</i>	<b>Mercure</b> <i>Arethusana arethusa</i>	17	août
	<i>Heliconiinae</i>	<b>Moyen Nacré</b> <i>Argynnis adippe</i>	0	Juillet
	<i>Satyrinae</i>	<b>Myrtil</b> <i>Maniola jurtina</i>	157	juin, <b>juillet</b> , août, sept.
	<i>Satyrinae</i>	<b>Némusien ou Ariane</b> <i>Lasiommata maera</i>	0	Juin, <b>août</b> , sept.
	<i>Nymphalinae</i>	<b>Paon-du-jour</b> <i>Aglais io</i>	69	mars, <b>avril</b> , mai, juin, <b>juillet</b> , août, sept, oct.
	<i>Heliconiinae</i>	<b>Petit Collier argenté</b> <i>Boloria selene</i>	0	mai
	<i>Apaturinae</i>	<b>Petit Mars changeant</b> <i>Apatura ilia</i>	0	<b>Juillet</b> , août, sept.
	<i>Heliconiinae</i>	<b>Petit Nacré</b> <i>Issoria lathonia</i>	0	Juillet, août, <b>sept.</b>
	<i>Limenitinae</i>	<b>Petit Sylvain</b> <i>Limenitis camilla</i>	2	<b>juillet</b> , août, sept.
	<i>Nymphalinae</i>	<b>Petite Tortue</b> <i>Aglais urticae</i>	23	juin, , août, décembre
	<i>Heliconiinae</i>	<b>Petite Violette</b> <i>Boloria dia</i>	38	mai, <b>juillet</b> , août, sept.
	<i>Nymphalinae</i>	<b>Robert-le-diable</b> <i>Polygona c-album</i>	28	<b>mars</b> , avril, mai, juin, <b>juillet</b> , août, sept, déc.
	<i>Satyrinae</i>	<b>Sylvandre</b> <i>Hipparchia fagi</i>	2	Juin, <b>juillet</b> , <b>août</b> , sept.
	<i>Heliconiinae</i>	<b>Tabac d'Espagne</b> <i>Argynnis paphia</i>	51	<b>juillet</b> , <b>août</b> , sept.
	<i>Satyrinae</i>	<b>Tircis</b> <i>Pararge aegeria</i>	58	avril, mai, juin, juillet, <b>août</b> , sept. oct.
	<i>Satyrinae</i>	<b>Tristan</b> <i>Aphantopus hyperantus</i>	2	juin, <b>juillet</b>
	<i>Nymphalinae</i>	<b>Vulcain</b> <i>Vanessa atalanta</i>	103	avril, mai, juin, <b>juil.</b> , août, sept., oct., nov., déc.
<b>Papilionidae</b>	<i>Papilioninae</i>	<b>Flambé</b> <i>Iphiclides podalirius</i>	34	mai, juin, juillet, août
	<i>Papilioninae</i>	<b>Machaon</b> <i>Papilio machaon</i>	11	juin, juillet, août
<b>Pieridae</b>	<i>Pierinae</i>	<b>Aurore</b> <i>Anthocharis cardamines</i>	222	avril, <b>mai</b> , juin, juillet
	<i>Pierinae</i>	<b>Citron</b> <i>Gonepteryx rhamni</i>	255	mars, <b>avril</b> , mai, juin, <b>juillet</b> , août, sept., oct.
	<i>Coliadinae</i>	<b>Fluoré</b> <i>Colias alfacariensis</i>	49	Avril, mai, juin, <b>juillet</b> , août, sept.
	<i>Pierinae</i>	<b>Piéride de la Rave</b> <i>Pieris rapae</i>	130	Avril, mai, juin, juillet, <b>août</b> , sept., oct.
	<i>Pierinae</i>	<b>Piéride du Chou</b> <i>Pieris brassicae</i>	28	avril, mai, juin, juillet, <b>août</b> , sept., oct.
	<i>Dismorphiinae</i>	<b>Piéride du Lotier</b> <i>Leptidea sinapis</i>	7	<b>mai</b> , <b>juin</b> , juillet, <b>août</b>
	<i>Pierinae</i>	<b>Piéride du Navet</b> <i>Pieris napi</i>	236	avril, mai, juin, juillet, <b>août</b> , sept., oct.
	<i>Coliadinae</i>	<b>Souci</b> <i>Colias croceus</i>	32	Juin, juillet, <b>août</b> , sept., oct., nov.
		TOTAL	3724	